

hodierna
missio
societatis
jesu
est
fidei
servitium
cui

promotio justitiae

ut
exigentia
absoluta
pertinet

exchanges * échanges * intercambios

N° 25

Juin, 1982

(1) ARTICLE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

p. 3

- (1) Hiérarchie des valeurs
- (2) Prêtres et laïcs
- (3) Changement des structures et conversion personnelle
- (4) Une formation sérieuse
- (5) La formation spirituelle

(2) RAPPORT : LES INSTITUTS SOCIAUX DE LA COMPAGNIE

p. 11

- (1) Silveira House (Zimbabwe)
- (2) INADES (Côte d'Ivoire & 10 autres pays)
- (3) CEPAS (Zaïre)
- (4) Jesuit Centre for Social Faith and Justice (Canada)
- (5) Centre of Concern (USA)

(3) NOUVELLES

p. 30

- (1) Jean Lacan
- (2) Le Service Jésuite des Réfugiés
- (3) La collaboration d'une Assistance à Promotio Justitiae
- (4) Jésuites du monde des prisons

CE NUMÉRO

Ce premier numéro de PJ pour 1982 paraît presque au milieu de l'année. Pourquoi ? Le Rédacteur-en-Chef vous donne deux raisons pour un retard si long et sans précédent.

La première est parfaitement exprimée par saint Paul quand il dit : *Si la trompette n'émet que des sons confus, qui se préparera au combat ?* (1 Co 14,8). Les événements des derniers mois qui ont culminé avec la nomination du Père Dezza comme Délégué Pontifical pour la Compagnie ont tout naturellement provoqué au début une certaine incertitude. Il fallait nécessairement attendre la réunion des Provinciaux et le discours du Saint Père pour voir un peu plus clair.

La seconde raison nous est plus familière : les voyages du Rédacteur-en-Chef. Immédiatement après la réunion des Provinciaux, il a dû s'absenter pendant un mois pour aller dans les 7 pays des Antilles. Pâques était ainsi arrivé avant qu'il puisse commencer à préparer ce bulletin. Après quoi deux autres 'interruptions' sont encore survenues. Cependant, si le reste de l'année se déroule normalement, il devrait être possible de sortir au moins trois, sinon quatre, numéros de PJ pour 1982.

Ce numéro commence par un article important reprenant la lettre du Père Dezza à toute la Compagnie et des documents récents du Saint-Siège adressés à la Compagnie.

Le sujet essentiel abordé ensuite concerne ce que font actuellement les jésuites pour promouvoir la justice dans quelques-uns de nos Instituts sociaux à travers le monde. Nous commençons avec cinq Instituts d'Afrique et d'Amérique du Nord. Nous pensons donner dans les numéros suivants de PJ une présentation sommaire des Instituts et des Centres d'Amérique Latine, d'Europe et d'Asie. Toutefois, le Rédacteur-en-Chef ayant dû présenter ces pages à partir de notes ou de documents parfois incomplets, il lui a semblé que cela serait bien mieux fait par les Instituts eux-mêmes. D'où son INVITATION PRESSANTE A TOUS LES CENTRES ET INSTITUTS SOCIAUX JESUITES D'ENVOYER LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE UNE PRESENTATION D'EUX-MÊMES BIEN AU POINT, en reprenant les 5 divisions utilisées ici et sans dépasser 5 pages. Il accueillera aussi volontiers les corrections ou additions nécessaires aux présentations publiées ici.

Toute nouvelle n'est bientôt plus qu'une question d'histoire. Bien des événements survenus depuis les 'nouvelles' du dernier PJ (décembre 1981) relèvent déjà des archives. Aussi 4 sujets seulement ont été retenus comme ayant un intérêt plus durable.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le Rédacteur-en-Chef de PJ a composé cet article en s'appuyant entièrement sur de récents documents du Saint-Siège. Ces documents sont les suivants, chacun étant cité par un numéro :

- (1) Lettre de Paul VI au Père Arrupe : 15/09/1973.
- (2) Discours de Paul VI aux membres de la 32e Congrégation Générale : 03/12/1974.
- (3) Lettre autographe de Paul VI au Père Arrupe : 15/02/1975.
- (4) Lettre du Cardinal Villot au Père Arrupe : 02/05/1975.
- (5) Discours de Jean Paul Ier à la Congrégation des Procureurs : 30/09/1978.
- (6) Allocution de Jean Paul II au Père Général et aux Présidents des Conférences des Provinciaux : 21/09/1979.
- (7) Allocution de Jean Paul II aux Provinciaux Jésuites : 27/02/1982.
- (8) Lettre du Père Dezza à toute la Compagnie : 25/03/1982.

.....

Lors de son récent discours à la réunion des Provinciaux, le Pape réaffirme nettement la mission de la Compagnie à promouvoir la justice dans son service de la foi. *De nos jours, on ressent avec une urgence toujours plus grande dans l'action évangélisatrice de l'Eglise la nécessité de promouvoir la justice. Si l'on tient compte des véritables exigences de l'Évangile, et, en même temps, de l'influence qu'exercent les conditions sociales sur la pratique de la vie chrétienne, on comprend facilement pourquoi l'Eglise considère la promotion de la justice comme une partie intégrante de l'évangélisation. Il s'agit d'un domaine important de l'action apostolique (7: §8).*

Ce point est repris par le Père Dezza dans sa lettre et appliqué plus particulièrement à la Compagnie. Dans cette large vision de notre apostolat trouve sa place la promotion de la justice, qui est une exigence de la foi et de la charité chrétienne et est ainsi reconnue comme partie intégrante de l'évangélisation. C'est pourquoi la Compagnie en a particulièrement traité dans le Décret IV de sa dernière Congrégation Générale. Le Pape, lui aussi, dans son allocution, a voulu attirer notre attention sur le fait qu'"aujourd'hui on ressent avec une urgence toujours plus grande, dans l'action évangélisatrice de l'Eglise, la nécessité de promouvoir la justice". Il est donc nécessaire que la dimension sociale accompagne toujours les différentes formes de notre apostolat et il est tout aussi nécessaire que dans notre programmation, compte tenu des besoins des différentes Provinces et Régions, l'apostolat social ait la place qui lui revient (8. Annexe §1). Le Père Dezza remarque aussi qu'un grand nombre des directives qu'il donne se trouvent déjà dans notre Institut, qu'elles ont été rappelées par le Père Général, sans avoir peut-être toujours été suivies. Assurons-en, dans l'esprit des invitations répétées du Père Général, la pleine application avec un élan renouvelé (8).

Des doutes se sont pourtant fait entendre. Certains croient qu'il nous a été demandé d'opérer un certain retrait, de limiter nos engagements, de reculer par rapport au Décret IV et à l'option prise par la Compagnie lors de la 32e CG. Où est la vérité ? Pour que les lecteurs de PJ puissent en juger eux-mêmes plus clairement, le présent article reprend les cinq points ou *recommandations* du Père Dezza dans l'annexe de sa lettre, en illustrant chaque point par des passages significatifs des récentes prises de position des trois derniers Papes par rapport à la Compagnie.

1. HIERARCHIE DES VALEURS

Citant deux documents importants de Paul VI, le Père Dezza précise en ces termes sa première recommandation : *La première recommandation concernait la hiérarchie des valeurs, c'est à dire qu'"il faut bien éviter de donner une place exagérée aux aspects temporels de la promotion humaine et du progrès social au détriment de l'évangélisation, de l'annonce de l'Evangile, qui sont pour l'Eglise la chose essentielle"* (Paul VI au Synode des Evêques, 26 octobre 1974). *On ne peut donc approuver certaines tendances à considérer la promotion de la justice non plus comme exigée par la foi, mais comme l'expériment pleinement en pratique. On cède alors) la "tentation de réduire la mission de l'Eglise aux dimensions d'un projet simplement temporel,... et le salut dont elle est messagère et sacrement, à un bien être matériel"* (*Evangelii nuntiandi*, 32). (8: Annexe §1).

La même hiérarchie des valeurs a été soulignée par le Cardinal Villot au nom de Paul VI à propos de l'interprétation du Décret IV : *Sans aucun doute, la promotion de la justice est liée à l'évangélisation ; mais, comme l'a dit le Souverain Pontife le 26 octobre 1974 en concluant le dernier Synode des Evêques, "On ne peut donner un accent excessif, sur le plan temporel, à la promotion humaine et au progrès social, au détriment de la signification essentielle que revêt pour l'Eglise du Christ l'évangélisation, annonce de toute la Bonne Nouvelle"* (AAS 66, 1974, 637). *Ceci concerne particulièrement la Compagnie de Jésus, qui a été établie pour une fin surtout spirituelle et surnaturelle ; c'est à cette fin que toute activité doit être soumise et cette dernière doit toujours s'exercer d'une manière qui soit en accord avec ce qu'est un Ordre religieux, non pas séculier, et sacerdotal* (4: Annexe).

Partant d'un point de vue légèrement différent, Paul VI parle de la fidélité et du service comme étant les deux charismes ou pôles d'une vie qui doit toujours maintenir un équilibre. *La perfection est dans la simultanéité des deux charismes, fidélité et service, sans que l'un prenne le pas sur l'autre. Chose difficile certes, mais possible. Aujourd'hui l'attrait du second charisme est très fort: le risque que l'agir prévale sur l'être, l'agitation sur la contemplation, l'existence concrète sur la spéculation théorique, ce qui fait passer d'une théologie déductive à une théologie inductive ; tout ceci pourrait faire penser que les deux aspects de la fidélité et de la charité sont opposés. Mais il n'en est pas ainsi, vous le savez bien : toutes deux procèdent de l'Esprit Saint qui est amour. On n'aimera jamais trop les hommes : mais seulement dans l'amour et avec l'amour du Christ. "L'Eglise s'applique à faire voir en tout sujet comment la doctrine révélée, en sa qualité de catholique, assume et complète toutes les justes pensées de l'homme, qui par elles-mêmes ont toujours quelque*

chose de fragmentaire et de mesquin" (H. de Lubac, *Catholicisme*, Paris 1952, chapitre 9, p. 248). Par ailleurs, la disponibilité de l'esprit de service peut dégénérer en relativisme, dans une conversion au monde et à sa mentalité immanentiste, dans une assimilation au monde qu'on voulait sauver, dans un sécularisme de la fusion avec le profane. Puissiez-vous ne pas être pris, nous vous en conjurons, par le spiritus vertiginis (Is 19,14) (2: §3).

Le même Pape a rappelé ce danger dans la lettre qu'il écrivit au Père Arrupe avant la 32e CG. Nous n'ignorons pas que dans certaines parties de votre Compagnie - comme on le constate assez largement aussi dans la vie de l'Eglise - sont apparues ces années-ci certaines tendances d'ordre intellectuel et disciplinaire qui, si on les favorisaient, entraîneraient des changements très graves et peut-être irrémédiables dans la structure même de votre Ordre. Vous le savez, cher Fils, Nous vous avons plusieurs fois fait connaître, y compris par Nos plus proches collaborateurs, Notre souci en ce domaine et en même temps Notre espoir de voir le renouveau attendu s'accomplir par une route sûre et sans heurts. C'est pourquoi, saisissant cette occasion de la convocation d'une Congrégation Générale, Nous vous manifestons de nouveau Notre désir, plus que cela, Notre volonté que la Compagnie adapte sa vie et son apostolat aux besoins de notre temps d'une façon qui confirme clairement son caractère d'Ordre religieux, apostolique, sacerdotal, uni au Pontife Romain par un lien spécial d'amour et de service tel que l'a établi la Formule de l'Institut ou règle fondamentale de la Compagnie, approuvée et plusieurs fois confirmée par Nos prédécesseurs (1).

2. PRÊTRES ET LAÏCS

La seconde recommandation, corollaire de la première, est exprimée dans les termes suivants par le Père Dezza. La seconde recommandation était de ne pas confondre les fonctions caractéristiques des prêtres et celles qui relèvent des laïcs. Dans le domaine économique, social et politique, le rôle des prêtres est d'éduquer à la justice et à l'engagement social, et d'animer les laïcs à s'acquitter pleinement de leurs obligations, sans se substituer à eux. Le rôle des prêtres est encore de présenter les principes chrétiens concernant la vie économique, sociale et politique ; dénoncer les injustices, exhorter à travailler à l'amélioration ou à la réforme des institutions ; exposer la doctrine sociale de l'Eglise, non pas pour donner directement des solutions aux problèmes concrets de la vie sociale et politique, ce qui est de la compétence des laïcs, mais pour faire réfléchir aux principes qui doivent animer la recherche de ces solutions, en même temps qu'aux erreurs et dangers tant du capitalisme matérialiste que du collectivisme marxiste, afin d'éviter que d'un régime injuste on passe à un autre qui ne l'est pas moins, même s'il est d'autre couleur et idéologie opposées. En revanche, sont exclues pour les Nôtres la participation aux partis politiques et les fonctions directement politiques, sauf cas vraiment exceptionnels avec approbation des Evêques et du Père Général. De plus, comme il a déjà été dit en général pour notre apostolat, notre activité pour la promotion de la justice doit s'exercer elle aussi en conformité avec les directives de la Hiérarchie locale (3: Annexe § 1).

Parlant de l'apostolat en général, le Père Dezza dit aussi : Il est utile de se rappeler aussi qu'à côté de l'apostolat strictement sacerdotal (comme la prédication et l'administration des sacrements), on a toujours considéré comme conformes à notre Institut l'enseignement des lettres et des sciences, et bien d'autres encore, sous condition que nous "veillions toujours au caractère sacerdotal de notre activité". Celle-ci doit donc toujours "s'exercer d'une manière qui convient à un Institut religieux et sacerdotal" (Jean Paul Ier). Or, il arrive que des activités de ce genre soient exercées de telle façon que la dimension sacerdotale n'y semble pas comptée. Parfois même disparaît presque complètement toute motivation apostolique réelle. Déjà le Père Général notait dans sa lettre sur l'apostolat intellectuel : "le sacerdoce doit vivifier notre vie intellectuelle, même quand celle-ci apparaît séculière à certains égards" (AR. XVI, p. 992). (8:Annexe §1).

C'est un point sur lequel le Pape a beaucoup insisté dans son discours aux Provinciaux. Dans ce domaine, tous n'ont pas la même fonction ; et, en ce qui concerne les membres de la Compagnie, il ne faut pas oublier que la nécessaire préoccupation pour la justice doit s'exercer en conformité avec votre vocation de religieux et de prêtre. Comme je l'ai dit le 2 juillet 1980 à Rio de Janeiro, le service sacerdotal, "s'il veut vraiment demeurer fidèle à lui-même, est un service par excellence et essentiellement spirituel. Ce caractère doit être encore accentué aujourd'hui contre les tendances multiformes à séculariser le service du prêtre en le réduisant à une fonction purement philanthropique. Son service n'est pas celui du médecin, de l'assistant social, du politique ou du syndicaliste. Dans certains cas, peut-être, le prêtre pourra prêter ses services bien que d'une manière supplétive et dans le passé il les a prêtés d'une façon remarquable. Mais aujourd'hui, ils sont rendus de façon convenable par d'autres membres de la société, tandis que notre service est toujours plus clairement et plus spécifiquement un service spirituel. C'est sur le terrain des âmes, de leurs relations avec Dieu et de leur rapport intérieur avec leurs semblables que le prêtre a une fonction essentielle à remplir. C'est là qu'il doit déployer son assistance aux hommes de notre temps. Certes, toutes les fois que les circonstances l'exigeront, il ne pourra se dispenser de fournir aussi une assistance matérielle par le moyen des oeuvres de charité et par la défense de la justice. Mais, comme je l'ai dit, c'est-à-dire en dernière analyse, il s'agira d'un service secondaire qui ne doit jamais faire perdre de vue le service principal qui est d'aider les âmes à découvrir le Père, à s'ouvrir à Lui et à L'aimer en toutes choses". Déjà le Second Concile du Vatican a mis en lumière la valeur et la nature de l'apostolat des laïcs et les a exhortés à prendre leur part dans la mission de l'Eglise ; mais le rôle des prêtres et des religieux est différent. Ils n'ont pas à prendre la place des laïcs et ils doivent encore moins négliger la charge qui leur est spécifiquement propre (7: §8).

Dans son discours aux Présidents des Conférences des Provinciaux, le Pape a insisté sur la nécessité d'exercer l'apostolat propre à un Ordre de prêtres (Grégoire XIII, "Ascendente Domino") ; soyez conscients du caractère sacerdotal de votre activité jusqu'à dans les entreprises apostoliques les plus diverses et les plus difficiles que vous accomplissez avec l'aide efficace et précieuse des chers Frères Coadjuteurs selon leurs propres attributions (6).

Ce point a aussi été souligné par Jean Paul Ier. Vous connaissez bien et vous êtes justement préoccupés des grands problèmes économiques et sociaux qui éprouvent aujourd'hui l'humanité et qui ont tant de connexions avec la vie

chrétienne. Mais dans la solution de ces problèmes sachez toujours distinguer les tâches des prêtres religieux de celles qui sont propres aux laïcs. Les prêtres doivent inspirer et animer les laïcs dans l'accomplissement de leurs devoirs ; mais ils ne doivent pas se substituer à eux en négligeant leur tâche propre et spécifique, qui est d'évangéliser activement (5).

Ceci avait aussi été mentionné par le Cardinal Villot : Il ne faut pas oublier que le rôle du prêtre est d'inspirer les laïcs catholiques, surtout ceux qui ont un rôle important dans la promotion de la justice ; les tâches propres à chacun ne doivent pas être confondues (4: Annexe).

Enfin Paul VI a aussi parlé du caractère sacerdotal de la vocation jésuite. Vous êtes des religieux, et donc des hommes de prière, d'imitation évangélique du Christ, des hommes à l'esprit surnaturel, garanti et protégé par les vœux religieux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance... Vous êtes donc des prêtres entraînés à cette familiaritas cum Deo avec laquelle saint Ignace a voulu fonder la Compagnie... La figure du Jésuite, telle que Nous l'avons esquissée à grands traits, est en substance celle d'un animateur spirituel, d'un éducateur de ses contemporains à la vie catholique, selon sa physionomie propre, comme Nous l'avons dit, de prêtre et d'apôtre (2).

L'une des conséquences de cette vocation est la nécessité de distinguer les rôles. Il sera opportun de vous souvenir de la nécessité de faire un choix fondamental parmi les nombreux appels qui vous viennent de l'apostolat dans le monde actuel. Aujourd'hui, c'est un fait, on souligne la difficulté d'accomplir des choix réfléchis et décidés ; on craint peut-être de ne pas parvenir à une pleine réalisation de soi-même ; et c'est pourquoi on veut être tout, on veut faire tout, suivre sans faire de choix toutes les vocations humaines et chrétiennes, celle du prêtre et celle du laïc, celle des Instituts religieux et celle des Instituts séculiers en s'engageant dans des domaines qui ne sont pas indiqués. De là surgissent l'insatisfaction, l'improvisation, le découragement. Or vous avez une vocation précise, celle que nous vous avons rappelée tout à l'heure ; vous avez une spécificité sans confusion possible tant dans votre spiritualité que dans votre vocation apostolique. C'est cette spécificité que vous devez approfondir dans ses lignes maîtresses (2).

3. CHANGEMENT DES STRUCTURES ET CONVERSION PERSONNELLE

Le Père Dezza précise de la manière suivante sa troisième recommandation. Il convient finalement de relever que, parmi les causes des injustices sociales dont souffre une si grande partie de l'humanité, les moins importantes ne sont pas celles qui se découvrent dans les hommes eux-mêmes, surtout chez ceux qui ont de plus grandes responsabilités, dans l'égoïsme naturel dont ils font preuve et dans les intérêts propres qui les animent, même quand ils ne veulent pas le reconnaître. En vue de remédier à ces injustices il est certes besoin d'efforts pour réaliser un ordre social et politique meilleur, mais il n'importe pas moins que ces efforts soient accompagnés d'autres pour l'amélioration ou la réforme religieuse et morale des hommes eux-mêmes. Or c'est là que se situe le rôle spécifique du prêtre ; et il doit s'adresser aux hommes des divers groupes, tendances et idéologies qui s'opposent entre eux. Le prêtre, par l'exercice même

du service de la foi au sein de son ministère sacerdotal, apporte donc une contribution importante à la promotion de la justice (8: Annexe § 1).

Ce point ne semble pas avoir été directement développé dans le document cité plus haut ; cependant, dans son discours aux Provinciaux, Jean Paul II mentionne les apostolats traditionnels qui ont caractérisé la vie de la Compagnie : la promotion d'un authentique renouveau de la vie chrétienne, les exercices spirituels, la direction spirituelle, l'éducation de la jeunesse, etc. Et il appelle la Compagnie à adapter les différentes formes d'apostolat traditionnel qui conservent encore aujourd'hui toute leur valeur, travaillant pour renouveler la vie spirituelle des fidèles, l'éducation de la jeunesse, la formation du clergé, des religieux et des religieuses, l'activité missionnaire ; cela comporte catéchèse, proclamation de la Parole de Dieu, diffusion de la doctrine du Christ, pénétration dans le domaine de la culture d'un monde qui cherche à établir une division et une opposition entre science et foi, activité pastorale pour les pauvres, les opprimés, les marginaux, exercice du ministère sacerdotal dans toutes ses expressions authentiques, sans oublier les nouveaux moyens d'apostolat dont dispose la société moderne, comme la presse et les médias, en perfectionnant l'usage que la Compagnie en a déjà fait durant l'époque récente (7: § 8).

Cependant le Saint-Père traite explicitement de ces points dans son Encyclique Dives in Misericordia : L'expérience du passé et de notre temps démontre que la justice ne suffit pas à elle seule, et même qu'elle peut conduire à sa propre négation et à sa propre ruine si on ne permet pas à cette force plus profonde qu'est l'amour de façonner la vie humaine dans ses diverses dimensions. L'expérience de l'histoire a conduit à formuler l'axiome : summum ius, summa iniuria, le summum du droit est le summum de l'injustice. Cette affirmation ne dévalue pas la justice et n'atténue pas la signification de l'ordre qui se fonde sur elle ; mais elle indique seulement, sous un autre aspect, la nécessité de recourir à ces forces encore plus profondes de l'esprit qui conditionne l'ordre même de la justice (§ 12).

De la même manière, dans Evangelii Nuntiandi, Paul VI parle explicitement de la nécessité de convertir les coeurs pour bâtir de nouvelles structures. L'Eglise tient, certes, comme important et urgent de bâtir des structures plus humaines, plus justes, plus respectueuses des droits de la personne, moins oppressives et moins asservissantes, mais elle est consciente que les meilleures structures, les systèmes les mieux conçus deviennent vite inhumains si les pen-tes inhumaines du coeur de l'homme ne sont pas assainies, s'il n'y a pas une conversion du coeur et du regard de ceux qui vivent dans ces structures ou les commandent (§ 36).

4. UNE FORMATION SÉRIEUSE

Les deux dernières recommandations concernent davantage la nature des moyens à employer ; et chacun de ceux-ci est longuement étudié dans la section qui lui est particulièrement consacrée dans l'Annexe de la lettre du Père Dezza. C'est ainsi que la quatrième section traite de la 'Formation des Nôtres'.

Cependant, au sujet de l'apostolat social, le Père Dezza écrit : *L'importance et tout à la fois la difficulté de l'apostolat social exigent que soient choisis et préparés avec soin ceux qui doivent y être consacrés, préparation intellectuelle, d'une part, avec une connaissance approfondie de la doctrine sociale de l'Eglise sur laquelle le Pape actuel a plusieurs fois insisté, récemment encore dans "Laborem exercens", au lieu de suivre d'autres idéologies, comme l'a fait remarquer le Père Général dans sa lettre sur l'analyse marxiste (8:Annexe § 1).*

Le Pape insiste aussi sur l'importance d'une formation solide : *Il y a tout d'abord la formation, solide et prolongée des futurs apôtres de la Compagnie... vous ne devez pas céder à la facile tentation d'édulcorer cette formation, qui revêt une telle importance en chacun de ses aspects, spirituel, doctrinal, disciplinaire ; le dommage qui s'en suivrait dépasserait largement les résultats qui pourraient être obtenus à court terme (7: § 9).*

Il avait traité du même point avec les Présidents des Conférences des Provinciaux : *Il me paraît nécessaire de vous demander de veiller tout spécialement à la formation des jeunes membres de l'Ordre ; ils sont l'espérance de la Compagnie et de l'Eglise. Je me réjouis avec vous du nombre de vos novices ; ils sont le signe réconfortant d'une reprise des vocations. Ces jeunes sont un don de Dieu, et c'est précisément pour cela qu'ils sont pour vous une grande responsabilité. Vous saurez certainement leur donner une bonne formation : une formation spirituelle fidèle à l'ascèse ignatienne éprouvée, une formation doctrinale grâce à de solides études philosophiques et théologiques, selon les directives de l'Eglise, une formation apostolique orientée vers les formes d'apostolat propres à la Compagnie, adaptées, certes, aux exigences de ce temps, mais fidèles aux valeurs traditionnelles qui gardent tout leur prix (6).*

Et Jean Paul Ier de son côté : *Pour cette oeuvre d'évangélisation saint Ignace exige de ses fils une doctrine solide acquise par une préparation longue et soigneuse. Le souci constant de présenter une doctrine solide et sûre a été une caractéristique de la Compagnie dans la prédication et dans la direction spirituelle, dans l'enseignement et dans la publication des livres et des revues, en pleine conformité avec l'enseignement de l'Eglise, si bien que la marque de la Compagnie constituait pour le peuple chrétien une garantie et vous méritait la confiance particulière de l'épiscopat (5).*

5. LA FORMATION SPIRITUELLE

Ce sujet est traité dans la troisième section de l'Annexe à la lettre du Père Dezza sous le titre 'Notre vie religieuse'. Pour ce qui est de l'apostolat social, il y est dit : *A côté de cette formation intellectuelle, il faut aussi une solide formation spirituelle, religieuse et sacerdotale, pour ne point céder à cette progressive sécularisation qui a conduit plus d'un parmi les Nôtres intégrés dans l'apostolat social, comme d'ailleurs dans d'autres apostolats, à perdre peu à peu même la motivation apostolique de leur activité, et finalement à abandonner leur vocation religieuse et sacerdotale (8:Annexe § 1).*

Le Saint-Père précise : *Toutefois, vous ne devez pas oublier que cette longue et exigeante préparation a pour premier objectif de former des hommes*

qui se distinguent par leur union intime avec Dieu. En fait, Ignace était convaincu que toute activité apostolique a une valeur et est efficace dans la mesure où elle découle de "l'union entre l'instrument et Dieu" dont il parle si souvent. La primauté de la vie intérieure est le fondement même de la vision et de la spiritualité ignatiennes ; elle constitue le coeur d'une vie apostolique authentique, parce que le véritable apôtre vit sa mission dans une totale dépendance de Dieu et en union avec Lui (7: § 10).

Telle était aussi la grande préoccupation de Jean Paul Ier. Ainsi qu'à la doctrine, vous devez tenir particulièrement à la discipline rigoureuse qui a, elle aussi, constitué une caractéristique de la Compagnie et que certains ont indiqué comme le secret de sa force. Acquis au moyen de la sévère ascèse ignatienne alimentée par une vie spirituelle intense, soutenue par l'exercice d'une obéissance adulte et virile, elle se manifeste naturellement dans une vie austère et un comportement religieux exemplaire... Le contact obligé avec le monde ne signifie pas assimilation ; au contraire, il exige une différenciation qui sauvegarde l'identité de l'apôtre en sorte qu'il soit le sel de la terre et le levain qui fera fermenter la masse.... Mais plus sont difficiles les entreprises apostoliques auxquelles vous êtes appelés, plus grande est la nécessité d'une vie intérieure intense, d'une union constante avec Dieu, dont saint Ignace nous a laissé un si lumineux exemple (5).

Finalement, Paul VI définit ainsi ce qui caractérise notre spiritualité : Dans l'obéissance se trouve l'essence même de l'imitation du Christ, "lequel a racheté par obéissance le monde perdu par son manque d'obéissance, étant devenu obéissant jusqu'à la mort et à la mort sur la croix" (Lettre sur l'obéissance, 26 mars 1953). Dans l'obéissance se trouve le secret de la fécondité apostolique : plus vous faites oeuvre de pionniers, plus il vous est nécessaire d'être étroitement relié à celui qui vous envoie : "Toutes les audaces apostoliques seront permises, si l'on est sûr de l'obéissance des apôtres" (J. Loew, Journal d'une mission ouvrière, p.452) (2).

LES INSTITUTS SOCIAUX DE LA COMPAGNIE

Nous essayons de donner, sous 5 têtes de chapitres, une brève description de l'origine, du but, des activités et de la composition de 5 Instituts Sociaux Jésuites. Comme nous l'avons expliqué, nous commençons avec l'Afrique et l'Amérique du Nord, tout en espérant que, grâce à votre collaboration, nous pourrions nous tourner vers d'autres continents dans le prochain numéro de PJ. Avec nos excuses si l'une ou l'autre information est inexacte : corrections et remarques seront les bienvenues.

.....

1. SILVEIRA HOUSE (ZIMBABWE)

(1) SITUATION

Silveira House - Centre for Leadership and Development : à Chishawasha, à environ 15 miles de Harare City (Salisbury). L'ensemble des bâtiments comprend des logements, des bureaux, des salles de cours, des ateliers et peut abriter, en plus des permanents, environ 150 étudiants.

Adresse : Silveira House,
P.O. Box 545,
HARARE CITY (Salisbury),
ZIMBABWE.

Tél: 47204/5

(2) ORIGINE ET BUTS

Silveira House fut ouvert en 1964 par le P. Terrence Corrigan, alors Supérieur de la Mission et, plus tard, Provincial de la Province d'Angleterre. Le P. John Dove, qui fut alors nommé directeur, occupe encore ce poste. Au début, le principal travail de l'Institut consista à donner des *cours de prise de conscience civique* ; cependant, étant l'un des seuls Centres ouvert aux adultes noirs, il s'orienta rapidement vers de nombreux autres domaines. Alors que la Rhodésie s'acheminait péniblement vers le Zimbabwe indépendant, le Centre devint de plus en plus important et son rayon d'action s'étendit en conséquence.

Le but actuellement poursuivi par le Centre est décrit en ces termes dans son dernier rapport annuel : *Silveira House est maintenant un Centre qui forme des formateurs et des promoteurs du développement voulant combattre la faim, la malnutrition, l'oppression et l'injustice. Ainsi nos buts demeurent ce qu'ils ont toujours été, à savoir donner une aide en tous*

les domaines concernant la pauvreté et la détresse, en aidant les hommes à s'aider eux-mêmes. En même temps, nous essayons de faire passer quelque chose de la Bonne Nouvelle de l'Evangile : amour, vérité et justice menant à la paix.

(3) ACTIVITES

Les activités du Centre consistent essentiellement en 9 programmes ou départements.

1. Formation à la responsabilité civique.

- Il s'agit de faire naître, dans les différents groupes, une conscience de la place et du rôle de chacun dans la société, en soulignant à la fois les droits et les responsabilités. On met l'accent sur la nécessité d'une participation et d'un engagement à tous les niveaux de la société et l'on fait connaître les moyens de les réaliser.
- Diverses sessions sont proposées aux femmes, spécialement à celles des milieux ruraux, aux membres des conseils municipaux et des conseils de districts, aux professeurs des écoles secondaires et à différents groupes de jeunes. En 1981, 560 personnes ont participé à 14 sessions allant de 1 jour à 11 jours.
- Dans l'évaluation de son travail, ce département attache une grande importance à ces sessions pour les femmes, lesquelles reçurent le soutien et l'aide de Mrs Sally Mugabé, épouse du Premier Ministre, qui avait exprimé le désir de voir toutes les femmes du pays ayant une responsabilité suivre l'une de ces sessions. On envisage à l'avenir un meilleur suivi en ce domaine.

2. Département des relations industrielles

- A l'heure où les syndicats indépendants se développent et où vient tout juste de prendre corps le Zimbabwe Congress of Trade Unions, le but principal de ce département est d'apprendre aux travailleurs à organiser et à administrer des syndicats responsables. Un autre but est de créer parmi les employeurs et les travailleurs une prise de conscience de ce que sont leurs relations mutuelles.
- Etant le seul Centre d'éducation au syndicalisme dans le pays avec un programme bien défini, Silveira House donne toutes sortes de sessions pour les travailleurs. En 1981, 22 sessions ont rassemblé 516 participants au Centre lui-même, et 290 autres sessions et rencontres ont été données à 9.178 participants dans l'ensemble du pays. Elles étaient destinées aux hommes de la base, aux vendeurs des magasins, aux responsables syndicaux.
- Le département voudrait étendre son travail qui, actuellement, n'atteint que 0,05 % des travailleurs, et fonder des centres du même genre en différents endroits du pays.

3. Programme de formation de la jeunesse

- Dans un pays où la moitié de la population a moins de 15 ans, le gouvernement a reconnu l'importance du travail auprès des jeunes, en planifiant 20 centres polyvalents dans l'ensemble du pays. Mais il a encore besoin de toute l'aide qu'il peut trouver auprès d'autres groupes. Silveira House travaille par l'intermédiaire de l'Association Catholique pour la jeunesse dont les buts sont à la fois d'ordre économique, éducatif, social, spirituel et récréatif.
- En 1981, 6 sessions ont été données au Centre pour les jeunes ruraux (417 participants) et 14 pour les jeunes citadins (404 participants). 6 congrès et 8 sessions en différents endroits ont réuni un total de 3.480 participants.

4. Département de l'artisanat

- Ce département fut d'abord une section du département de la jeunesse; il devint autonome en 1981 quand on réalisa que tous les groupes d'âges pouvaient bénéficier de la formation à l'artisanat. Le but est d'encourager la collaboration au sein d'une communauté en créant et en vendant un travail artisanal de qualité.
- Le département a participé à diverses sessions du Centre et en a donné 6 en différents endroits à 148 participants. L'artisanat enseigné concerne la sculpture sur bois, le travail de la corne, la vannerie, la poterie, le travail des fibres, la broderie, etc. La vente des produits a dépassé 6.000 ₦ en 1981.

5. Département de l'agriculture

- Le but de ce département est d'aider le paysan africain à passer d'une économie de subsistance à une économie de profit, laquelle l'aidera à faire vivre sa famille chez elle dans son village et l'empêchera ainsi d'émigrer, avec tout ce que cela représente de dangers pour la dignité d'un foyer chrétien.
- Diverses techniques sont utilisées pour atteindre ce but : sessions de conscientisation et de motivation, plans de prêts, création de coopératives agricoles, plans en vue de marchés, etc.
- Au cours de l'année 1981, le département a donné 15 sessions au Centre (474 participants) et 44 sessions ou rencontres dans le pays pour plus de 10.000 participants. Le gouvernement presse beaucoup le département d'étendre son travail.

6. De la nutrition, de l'hygiène, de la santé et de la puériculture.

- Ce département, dirigé par Miss Sabina Mugabé, soeur du Premier Ministre, est actuellement le plus important du Centre. Plus de 300 sessions en milieux ruraux ont atteint environ 30.000 femmes au cours des deux années qui ont suivi la paix.

- La plus grande partie du travail de ce département est faite par des responsables organisés et formés par le Centre, lequel a maintenant une section spéciale pour la nutrition. En 1981, 13 sessions ont été données au Centre (342 participants) et 324 sessions ou ateliers dans le pays ont atteint plus de 8.000 participants.

7. Département de Technologie

- Il s'agit d'un nouveau département visant, en partie grâce à l'expérimentation, à proposer des solutions techniques aux problèmes communs en tenant compte des ressources réelles et des conditions de vie.
- Au cours de sa première année, le département a commencé son travail en différents domaines : celui du combustible pour la famille, de l'hygiène, de l'eau et de l'outillage agricole.

8. Activités complémentaires

- Une école commerciale donne des cours de dactylographie, de comptabilité, de travail de bureau.
- Une école de couture donne aussi des cours.
- Le Centre organise aussi des sessions sur la Bible, des retraites et des rencontres pour d'autres groupes.

Au cours de l'année 1981, 3.263 personnes ont participé à 106 sessions/rencontres au Centre tandis que 32.000 autres participaient aux 324 sessions/rencontres dirigées par le Centre à travers le pays.

(4) PUBLICATIONS

Le Centre ne publie rien, sauf un Rapport Annuel très complet (en 1981 : 144 pages).

(5) EQUIPE RESPONSABLE

L'équipe responsable comprend 160 personnes dont 4 jésuites, 9 religieuses, un laïc missionnaire et, pour le reste, des laïcs africains hommes et femmes.

Jésuites : 1) John DOVE : Directeur, enseigne la doctrine sociale

2) David HAROLD-BARRY : Directeur-adjoint, directeur de la formation; enseigne la doctrine sociale

3) Brian McGARRY : Directeur du département de technologie; enseigne la doctrine sociale

4) Fidelis MUKONORI : Promoteur des oeuvres pour les jeunes.

2. INADES (COTE D'IVOIRE & 10 AUTRES PAYS)

(1) SITUATION

L'INADES (Institut Africain pour le Développement Economique et Social) a son siège dans le quartier de Cocody à Abidjan, 15, avenue Jean Mermoz.

Adresse : INADES
08 B.P. 8,
ABIDJAN 03,
IVORY COAST.

Tél : 44-15-94

L'INADES-FORMATION a maintenant un bureau dans chacun des dix pays suivants : Burundi (Bujumbura), Cameroun (Yaoundé), Côte d'Ivoire (Bouaké), Ethiopie (Addis-Abeba), Haute Volta (Ouagadougou), Kenya (Nairobi), Rwanda (Kigali), Tchad (Moundou), Togo (Dapaon), Zaïre (Kinshasa).

(2) ORIGINE ET BUTS

L'INADES a commencé le 1er janvier 1962 à la demande des Evêques francophones d'Afrique de l'Ouest ; ils voulaient témoigner de l'intérêt qu'ils prenaient avec l'Eglise au développement des pays africains venant d'accéder à l'indépendance. On commença avec 3 laïcs et 4 jésuites français, le premier directeur étant le P. Albert HANRION, qui y travaille encore et vient de recevoir la croix de Chevalier de l'Ordre National Ivoirien (cf PJ 24, pp. 208/209). Les autres pionniers étaient Alfred de SORAS, Jean-Louis FYOT, Xavier BARONNET.

Dès le début, le but visé était de donner la priorité à l'agriculture de manière à atteindre le petit paysan. Deux règles furent adoptées : la première, ne jamais proposer au paysan quelque chose qu'il ne peut pas immédiatement mettre en pratique ; la seconde, aller vers lui dans une langue qu'il connaît et avec des mots qu'il comprend. Dès le début aussi, l'INADES s'intéressa à une éducation générale en vue du développement et établit un centre de documentation avec des publications et des revues couvrant toute l'Afrique.

(3) ACTIVITES

L'INADES a 4 sections principales :

1. INADES-Formation

- Cette section s'est séparée des trois autres en 1975 et est devenue une Association Internationale autonome. En 1979 elle fut déclarée par le Président de la République *Association reconnue d'utilité publique*.

- Son principal travail consiste en des cours de formation par correspondance, lesquels se répartissent en 3 catégories selon les groupes visés suivants :

+ la base : le cours s'étend sur plus de 3 ans et comprend à la fois des

travaux faits chez soi et corrigés et des sessions organisées par les sections locales. Rédigées en français et en anglais 'de base', les leçons ont été traduites en 8 langues africaines. Le nombre des élèves tourne autour de 4.000 dont plus de la moitié sont des paysans, certains complètement illettrés (il suffit d'avoir dans un groupe quelqu'un qui sait lire).

- + les formateurs (agents de la promotion rurale) : cours de formation comprenant l'étude de petits livres d'environ 40 pages chacun. La version définitive de ceux-ci est actuellement encore testée par une dizaine de formateurs.
- + les cadres responsables du développement : cours de deux ans comprenant 18 petits livres sur divers sujets allant de l'histoire de l'Afrique aux relations économiques internationales. En 1980 il y eut 376 étudiants.
- Il y eut en 1980 un total de 185 sessions, pour le suivi de ces cours ou en vue d'une formation plus générale ; elles ont regroupé environ 6.000 participants, en général pendant 3 jours. La plupart étaient des paysans, dont 21 % de femmes.
- INADES-Formation est souvent consulté pour tout ce qui touche le développement rural et la formation, que ce soit à Abidjan même ou dans ses 10 bureaux nationaux. Notons aussi sa participation à de nombreux séminaires.

2. INADES-Documentation

- La bibliothèque de l'INADES contient actuellement plus de 35.000 volumes et reçoit environ 300 revues, essentiellement d'économie, de sociologie et d'ethnologie dans leurs rapports avec l'Afrique. En 1980, près de 18.000 volumes ont été consultés par plus de 400 lecteurs, la majorité de ceux-ci étant des étudiants.
- Les articles de plus de 100 revues sont résumés sur des fiches et classés. L'ensemble, couvrant 10 années, représente actuellement plus de 14.000 fiches. Chaque année, de nouvelles fiches (818 en 1980) ont été envoyées aux souscripteurs dans de nombreux pays.
- Un Service Permanent Questions-Réponses (S.P.Q.R.) existe pour ceux qui ne peuvent pas venir à la bibliothèque. Depuis que ce service a commencé, il a été répondu à plus de 3.000 questions venant d'au moins 40 pays différents.
- D'autres services sont: une bibliothèque de prêts en mallettes circulantes totalisant 700 volumes et atteignant des régions éloignées dans 5 pays, une publication bi-annuelle de Suggestions de lectures analysant 10 livres récents, un début de service de micro-films.

3. INADES-Edition

- Il s'agit d'une maison d'édition fondée par l'INADES pour encourager les auteurs africains et promouvoir la recherche. 18 volumes ont déjà été publiés.

- Un projet en cours est la publication de 10 fascicules intitulés Chemins de chrétiens africains dans lesquels différentes catégories de chrétiens africains, surtout des ruraux, parlent de leurs expériences de foi.

(4) PUBLICATIONS

1. AGRIPROMO

Il s'agit d'une revue trimestrielle sur les problèmes agricoles et ruraux publiée par l'INADES-Formation. Elle a commencé il y a 8 ans ; 36 numéros (d'environ 30 pages) ont été publiés. Elle est actuellement tirée à 8.000 exemplaires, essentiellement distribués au Zaïre, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Haute-Volta, au Togo.

2. FICHER-AFRIQUE

Service de documentation déjà mentionné ; publié tous les 15 jours (50 fiches). L'abonnement est de 20.000 Frs CFA par an.

3. SUGGESTIONS DE LECTURE

Mentionnée plus haut, cette publication bi-annuelle est tirée à 650 exemplaires envoyés gratuitement dans 5 pays.

4. AUTRES PUBLICATIONS

Nous avons déjà mentionné les publications d'INADES-Edition et les nombreux cours et fascicules publiés par INADES-Formation, dont les 2/3 sont maintenant publiés en langues africaines. Une récente exposition, à l'occasion du 20ème anniversaire de l'INADES, a fait connaître 70 petits livres de formation agricole, dont 33 concernaient la santé et la promotion féminine, 18 l'économie et le développement.

Une mention spéciale doit être faite de la récente publication du livre d'Eric de ROSNY, directeur de l'INADES : Les yeux de ma chèvre (Terre Humaine, Plon, Paris 1981, 458 pp). C'est une étude approfondie des guérisseurs 'nganga' à Douala (Cameroun) parmi lesquels l'auteur a vécu pendant 5 ans après avoir été 'adopté' par l'un d'eux.

5. EQUIPE RESPONSABLE

L'ensemble de l'équipe responsable de l'INADES comprend 192 personnes, dont 51 travaillent à Abidjan et les autres dans les 10 pays mentionnés plus haut. 18 pays différents y sont représentés : il y a 31 européens ou canadiens (5 pays), les 161 autres étant africains (13 pays).

Jésuites :

- 1) Eric de ROSNY (Abidjan), Directeur de l'INADES
- 2) Jacques CHARMET (Abidjan), Administrateur de l'INADES
- 3) Raymond DENIEL (Abidjan), Directeur de l'INADES-Edition
- 4) Philippe DUBIN (Abidjan), Directeur de l'INADES-Formation
- 5) Edouard de LOISY (Abidjan), INADES-Formation
- 6) Richard ERPICUM (Kigali), INADES-Rwanda

- 7) Didier FAILLY (Kinshasa), INADES-Zaïre
- 8) José-Luis FERRER (Bangui), INADES-Tchad
- 9) Jean-Luc MASSON (Abidjan), INADES-Formation
- 10) Sebastiano PASANI (Abidjan), Administrateur de l'INADES
- 11) Louis Plamondon (Nairobi), INADES-Afrique de l'Est
- 12) Xavier ROUSSELOT (Bouaké), INADES-Côte d'Ivoire
- 13) Guy VERHAEGEN (Kinshasa), INADES-Zaïre.

3. CEPAS (ZAÏRE)

(1) SITUATION

Le CEPAS (Centre d'Etudes pour l'Action Sociale) est situé 9, avenue Père Boka, près de la Place de l'Indépendance à Kinshasa

Adresse : CEPAS,
B.P. 5717,
KINSHASA-GOMBE,
ZAÏRE.

Tél : 30.066

(2) ORIGINE ET BUTS

Le CEPAS a commencé en janvier 1965 avec un groupe de jésuites belges, spécialistes en sciences sociales. Quatre ans auparavant avait commencé la publication d'une revue : Documents pour l'Action; en 1966, elle prit le titre de Congo-Afrique et en 1971 de Zaïre-Afrique. L'INADES a commencé à travailler au Zaïre en 1969 en y ouvrant son Relais INADES-Zaïre. Ce dernier est devenu en 1975 le Bureau National d'INADES-Formation-Zaïre.

Lors de sa création le CEPAS s'est fixé le triple objectif suivant :

- 1) assurer le lien entre l'étude et l'action sociale :
 - en sensibilisant divers milieux sociaux et professionnels aux problèmes et aux exigences du développement.
 - en mettant au service de ceux qui sont plus directement engagés dans l'action, les résultats de la recherche scientifique et doctrinale.
- 2) dégager, à partir d'une connaissance approfondie des réalités africaines, les éléments d'une doctrine de développement inspirée de principes chrétiens.
- 3) contribuer à l'effort d'étude économique et sociale en Afrique par l'analyse scientifique des conditions du développement.

(3) ACTIVITES

Le CEPAS a 4 principaux champs d'action.

1. Zaïre-Afrique

La publication de Zaïre-Afrique est l'activité principale du CEPAS. Des détails seront donnés ci-dessous.

2. Bibliothèque du CEPAS

- La bibliothèque contient environ 11.000 volumes d'histoire, de géographie, d'anthropologie sociale et culturelle, de sociologie, de politique, d'économie et de démographie. Elle comporte aussi un service de documentation essentiellement orienté vers les questions rurales.
- En 1980 on a enregistré environ 2.000 lecteurs, dont 90 % étaient des enseignants, des chercheurs ou des étudiants.

3. INADES-Formation-Zaïre

- Cette section suit les méthodes déjà décrites plus haut. La principale activité est le cours par correspondance de 3 ans intitulé 'Cours d'Apprentissage Agricole', suivi par 2.900 personnes depuis son début en 1969. Actuellement 925 personnes y sont abonnées, dont 82 % sont regroupés en 32 groupes de travail. La première série de 7 fascicules a été publiée en Lingala et en Ciluba.
- Le 'Cours d'initiation au développement' a eu plus de succès au Zaïre que partout ailleurs. Actuellement 205 personnes étudient les deux séries de 9 fascicules (de 60 pages chacun environ). 550 personnes ont suivi le cours depuis le début de celui-ci.
- Depuis 1974, chaque année une vingtaine de sessions de formation agricole ont été organisées à travers le pays. Certaines viennent compléter les cours par correspondance ; d'autres visent à aider des plans de développement précis pour un village ou une région ; d'autres rassemblent différents groupes qui sont préoccupés de développement ; d'autres enfin visent à la formation de responsables. En 1980-1981, 21 sessions correspondant à 85 jours d'activité ont rassemblé 796 participants.
- C'est aussi au Zaïre qu'AGRIPROMO a le plus d'abonnés : environ 3.000. La plus grande partie de ce qui est publié vient du pays lui-même.
- INADES-Zaïre joue aussi un rôle actif dans la production de matériel audio-visuel et dans une technologie adaptée.

4. Service d'information juridique

- Il s'agit d'une activité nouvelle commencée en 1980 en raison de l'ignorance énorme des gens concernant leurs droits fondamentaux et les procédures légales.
- Deux fascicules ont déjà été publiés par le P. Pierre de QUIRINI : Les droits des citoyens zaïrois et Comment fonctionne la justice au Zaïre. Deux autres fascicules sont en préparation.
- Un cours sur la loi du Zaïre est aussi proposé aux prêtres, aux religieuses, aux séminaristes et aux responsables laïcs.

(4) PUBLICATIONS1. Zaïre-Afrique

- Comme il a déjà été dit, cette revue a commencé, avec un titre différent, en 1961, 4 années avant le CEPAS lui-même. Elle paraît 10 fois par an et a publié 150 numéros sous son titre actuel.
- Zaïre-Afrique propose chaque année à ses lecteurs près de 70 articles (en environ 650 pages) sur les grands problèmes du Zaïre et de l'Afrique et une chronique mensuelle sur les principaux événements survenus dans le pays. La plupart des articles sont écrits par des auteurs vivant au Zaïre, bien que ne soient publiés que 10 % des articles proposés.
- Le nombre des abonnés a triplé en 10 ans; il est aujourd'hui de 4.500. Cette revue a la plus large diffusion des revues publiées en français et entièrement éditées en Afrique. Elle est imprimée à 5.500 exemplaires; 95 % des lecteurs sont du Zaïre.

2. Autres publications

En plus des publications mentionnées plus haut en lien avec l'INADES et celles du service d'information juridique, le CEPAS a lancé une série de brochures sur les problèmes du développement. A déjà été publié :

Stabilisation économique et financière au Zaïre de 1978 à 1980
par KABUYA KALALA et KIKASSA MWANALESSA.

Doivent bientôt paraître :

Répertoire du développement rural par Mme W. FLEISCHLE-JAUDAS
Index ZAIRE-AFRIQUE 1965-1980 par Mme W. FLEISCHE-JAUDAS

(5) EQUIPE RESPONSABLE

L'essentiel de l'équipe du CEPAS consiste en 5 laïcs et 10 jésuites, bien que parmi ces derniers tous ne soient pas actuellement totalement pris par ces activités.

Laïcs

- 1) LIMBAKA Mokaluk Ekambo, administrateur du CEPAS et de l'INADES-Zaïre
- 2) KIKASSA Mwanalessa, Directeur Zaïre-Afrique
- 3) KALOMBA Mukaba, Responsable des cours
- 4) KABASELE Abafubiabo, Responsable des relations publiques et des sessions rurales.
- 5) MUDINDI Tshitambala, Responsable des programmes de cours et de la traduction de ceux-ci.

Jésuites

- 1) Joseph SEGERS, Directeur CEPAS + INADES-Zaïre
- 2) René BEECKMANS, Rédacteur-en-Chef de Zaïre-Afrique
- 3) Joseph BOUTE, Responsable de la Bibliothèque (acquisitions)
- 4) Vicent CHARLES, Aumônier-conseiller CADICEC-UNIAPAC
- 5) Henry DE DECKER, Secrétaire de JESAM

- 6) Didier DE FAILLY, Responsable d'Agripromo, des moyens audio-visuels et de la Technologie adaptée.
- 7) René DE HAES, Professeur de théologie et de philosophie
- 8) Léon DE SAINT MOULIN,
- 9) Alexis HABİYAMBERE, Directeur du Collège Gisenyi au Rwanda
- 10) Guy VERHAEGEN, Formateur de responsables et bibliothécaire

4. JESUIT CENTRE FOR SOCIAL FAITH AND JUSTICE (CANADA)

(1) SITUATION

Ce Centre est situé à Riverdale, quartier ouvrier de Toronto-Est et est basé à Queen Street East Presbyterian Church.

Adresse : Jesuit Centre,
947 Queen Street East,
TORONTO,
CANADA M4M 1J9

Tél: (416) 469 1123

(2) ORIGINE ET BUTS

Le Centre a commencé en avril 1979, mais fut officiellement ouvert en septembre de la même année. Il est né non seulement de la vocation de la Compagnie à servir la foi et à promouvoir la justice mais aussi du désir de notre Provincial d'une telle présence institutionnelle au Canada, ainsi que des désirs exprimés par les chrétiens travaillant déjà dans le domaine 'foi et justice'. Quand nous leur avons demandé ce qu'ils attendaient de la Compagnie, ils furent unanimes pour demander un Centre de réflexion et d'action, engagé dans un travail œcuménique, mais donnant avant tout un support théorique et théologique de qualité pour affermir leur travail de chrétien.

Le Centre se décrit lui-même en ces termes : Le Jesuit Centre for Social Faith and Justice a été fondé en 1979 pour participer à l'oeuvre de ceux qui travaillent à d'importantes questions sociales. Sa source d'inspiration est de tradition chrétienne et spécialement l'engagement de la Compagnie de Jésus au service de la foi et à la promotion de la justice. Les membres du Centre travaillent en équipe interdisciplinaire à l'analyse des problèmes tels qu'ils se présentent aux niveaux local et régional, national et international.

(3) ACTIVITES

Les activités du Centre se sont jusqu'ici tournées vers 5 domaines principaux:

1. Santé et éducation

- Le Centre s'est engagé dans ce domaine dès le début, quand il recherchait un projet d'ensemble qui puisse regrouper ses énergies, affermir son unité et provoquer des contacts. Il s'agit essentiellement des problèmes de justice concernant la santé en liaison avec différents groupes d'enseignants, d'infirmiers, d'assistants sociaux et les Fédérations syndicales de l'Ontario et du Canada.

- Au cours de sa première année, on a spécialement examiné le système médical canadien, en soulignant ses manques et en promouvant un meilleur niveau d'hygiène pour tous les canadiens.
- La seconde année a été centrée sur l'échec le plus flagrant du Canada au plan de l'hygiène, à savoir : l'état sanitaire des indigènes. Un centre sanitaire a été organisé chez les Chippewa de Rama et une analyse sociale interdisciplinaire a été menée au sujet de leurs problèmes.
- Actuellement les besoins des Ojibway sont l'objet d'une étude et un projet commence à prendre forme sous le titre : "La santé dans le Tiers-Monde : prise de conscience et réponse du Canada".

2. La science au service de la paix

- En lien étroit avec les problèmes de la santé, la question des conséquences de l'énergie nucléaire et des dangers pour la santé des radiations de faible puissance. Le Centre travaille en ce domaine avec les familles des environs de Scarborough confrontées avec le problème d'un sol radio-actif.
- Un inventaire complet des problèmes de santé a aussi été fait pour permettre aux Ojibway de faire face à leurs propres besoins de santé et pour montrer quels étaient les effets sur la santé d'une nouvelle usine d'uranium construite près de l'endroit où ils vivent.
- Enfin le groupe d'études sur les Eglises et la responsabilité générale a formé un groupe de travail pour montrer quelle était l'attitude des multi-nationales dans le développement des ressources énergétiques du Canada.

3. Droits de l'homme en Amérique Latine

- Le Centre s'est dès le début intéressé à l'Amérique Latine et est étroitement engagé avec le Comité Inter-Eglises des Droits de l'Homme en Amérique Latine, ayant un représentant au sein de son Conseil exécutif.
- Notre intérêt se porte spécialement sur l'Amérique Centrale à laquelle le Centre consacre une publication régulière.

4. Développement des communautés

- Situé dans une région défavorisée de Toronto-Est, le Centre a pris une part active aux problèmes de développement de la communauté locale.
- Il s'est particulièrement occupé des problèmes de logement et d'un Centre sanitaire pour la communauté locale depuis sa fondation.

5. Spiritualité sociale

- La recherche concernant une spiritualité sociale et la proclamation du message social de l'Evangile à des groupes différents a aussi été une préoccupation dès le début.
- En lien avec l'apostolat des Exercices Spirituels, le Centre a aussi organisé une retraite pour la Province intitulée "La lutte cruciale de notre temps".

(4) PUBLICATIONS

1. Central American Update

- C'est la seule publication régulière du Centre et elle est publiée conjointement avec le Latin American Working Group (LAWG).
- Chaque numéro est d'environ 12 pages et est publié six fois par an au prix de 25 \$ (pour les Institutions) ou de 8 \$ (pour les individus). En dehors du Canada, il faut ajouter 3 \$ pour les frais de poste aérienne. Adresser la correspondance à : Central America Update, Box 2207, Station P, Toronto, Ontario, Canada M5S 2T2.

2. Deux autres publications

- Ancient Ways Made New : Health Among the Chippewa of Rama, 1 \$
- Health Care in the Third World: An Introductory Educational Kit : 6 grands articles, plusieurs études de cas, divers renseignements et un poster, 5 \$.
- 5 Vidéocassettes sur les effets sur la santé des radiations et autres problèmes concernant le nucléaire, par Sr. Rosalie BERTELL. Location : 15 \$ par semaine.

(5) EQUIPE RESPONSABLE

L'équipe du Centre comprend 3 laïcs, 2 religieuses et 5 jésuites :

Laïcs

- 1) Tim DRAIMIN, 'Facilitator' du Third World Health Education project, spécialiste des questions d'Amérique Centrale
- 2) Andrew MURRAY, spécialisé en histoire et dans les problèmes d'énergie nucléaire et d'évolution technologique ; administration et coordination.
- 3) Carlos SEBASTIAN, questions d'environnement, problèmes concernant la pollution chimique.

Religieuses

- 1) Rosalie BERTELL, G.N.S.H. spécialiste en biométrie, particulièrement pour les problèmes du cancer et de la santé publique ; conseillère de nombreuses organisations et auteur d'un grand nombre de publications, spécialement concernant les effets sur la santé des radiations de faible intensité.

- 2) Lois Anne BORDOWITZ F.C.J., travaille avec le Dr. Bertell sur les problèmes de santé en lien avec l'environnement et le nucléaire ; travaille aussi avec des groupes d'immigrées.

Jésuites

- 1) Michael CZERNY, Directeur du Centre, membre du bureau du Comité Inter-Eglises des Droits de l'Homme en Amérique Latine, etc.
- 2) Pat DOYLE, travaille avec le Dr. Bertell sur les questions de protection de l'environnement et de pollution.
- 3) Gordon GEORGE, engagé dans une recherche sur les valeurs spirituelles de saint Ignace et l'évolution sociale des Ordres religieux.
- 4) Michael STOGRE, Dr. en médecine, membre du Medical Reform Group et de l'Ontario Health Coalition, conseiller pour les problèmes médicaux auprès de nombreux groupes indigènes.
- 5) Jim WEBB, fondateur et directeur des Riverdale Cooperative Houses, South Riverdale Community Health Centre et Catholic New Times ; vice-président du groupe de travail sur les Eglises et la responsabilité partagée.

5. CENTRE OF CONCERN (USA)

(1) SITUATION

Le Centre of Concern occupe un petit pavillon de banlieue dans le quartier résidentiel de Washington D.C.

Adresse : Centre of Concern,
3700 13th. Street, NE
WASHINGTON, DC 20017
U.S.A.

Tél: (202) 635 2757

(2) ORIGINE ET BUTS

Le Centre a été ouvert en 1971 par suite de la demande faite à la Compagnie de Jésus par les Evêques catholiques des Etats-Unis. Son fondateur et premier directeur fut le P. Bill RYAN (actuellement Provincial du Canada Supérieur); comme co-directeur du département d'Action Sociale de la Conférence Catholique canadienne, il avait participé en 1971 au Synode des Evêques au titre de 'peritus' des Evêques Canadiens. Le Père Arrupe lui avait demandé d'aider à l'établissement d'un Centre à Washington comme initiative conjointe de la Conférence Catholique des Etats-Unis et de la Compagnie de Jésus. La fondation fut officiellement annoncée le 4 mai 1971 par le Père Arrupe et Mgr Joseph Bernadin, Secrétaire Général de la Conférence Catholique des Etats-Unis, lors d'une rencontre avec le Secrétaire Général des Nations-Unies U'Thant dans son bureau de New York. Le choix des Nations-Unies pour cette annonce avait valeur symbolique : dès le début le Centre of Concern voulait avoir une perspective mondiale.

Le Centre exprime sa manière de voir les choses et sa visée dans les termes suivants.

- Le CENTRE se définit non pas d'abord comme un lieu, mais comme une démarche : une démarche qui veut regrouper une grande diversité d'hommes cherchant, à partir de perspectives nombreuses et variées, à découvrir et redécouvrir quels sont les besoins toujours changeants du monde. L'expression de l'Ecriture "lire les signes des temps" doit être sa méthode de base.
- Le CENTRE se veut international dans ses perspectives, économique dans son regard et autonome dans ses structures. Sa visée première est de faire en sorte que femmes et hommes puissent réaliser cette vérité que toute l'humanité est unie dans un destin commun, et de les aider à exercer leurs responsabilités communes pour façonner ce destin. Se spécialisant dans les questions concernant la justice internationale, le développement et la paix, le CENTRE veut s'engager dans une recherche et une action orientées en trois sens. Son travail vise à remettre en question et à changer la politique des gouvernements, des corps constitués et des sociétés religieuses toutes les fois que cette politique ne libère pas les hommes et les femmes ; il doit soutenir et encourager toute politique constructive.
- Dès ses débuts, le CENTRE voulut défendre la cause des pauvres et des sans-pouvoirs, qu'il s'agisse des individus ou des minorités raciales et ethniques, ou des nations en développement. Ce travail est régi par quatre points
 1. Un travail éducatif au sens le plus complet : aider les hommes à découvrir et à réaliser une vue à l'échelle du monde, de l'humanité et de son avenir.
 2. Un travail d'analyse tourné vers l'action : déterminer dans nos actuels systèmes économiques, sociaux et politiques quels facteurs favorisent et soutiennent l'injustice, la pauvreté et la guerre, et aider les hommes à inventer et à réaliser des alternatives constructives.
 3. Un travail de caractère catalyseur et de collaboration : faciliter et soutenir les efforts des organisations et des groupes déjà existants.
 4. Un travail international dans sa visée : situer les questions d'ordre local, régional ou national dans le contexte des problèmes internationaux, en prenant conscience du fait que les problèmes personnels des grandes puissances telles que les Etats-Unis sont souvent partie intégrante de problèmes internationaux.

Son but et sa visée doivent toujours être, en définitive, orientés "vers un monde humain" ; la question essentielle de toute évaluation : "Qu'arrive-t-il aux hommes d'aujourd'hui ?" Telle est la vision de base du CENTRE OF CONCERN.

(3) ACTIVITES

Les activités du Centre sont multiples et variées. Voici les principaux domaines dans lesquels elles s'exercent.

1. Développement international

- Dès le début, le Centre s'est activement intéressé à différents problèmes de développement et a publié différentes études sur ce sujet : la politique monétaire internationale, le marché du travail, l'assistance, la science et la technologie, les femmes dans le développement, l'alimentation, un Nouvel Ordre Economique International, l'énergie.
- En 1974, le Centre a obtenu un statut consultatif non-gouvernemental auprès du Conseil Economique et Social des Nations-Unies. Ceci a signifié une participation active à toutes les grandes sessions des Nations-Unies au cours des dernières années (14 concernaient les problèmes du développement), aussi bien au plan de la préparation que du suivi de ces sessions.
- *Nous continuons à regarder notre tâche comme consistant en une recherche, une analyse, une formation du public et une défense concernant des changements de politique à la fois au plan international et au plan des Etats - spécialement dans notre propre pays -, changements s'orientant vers un modèle de développement visant à améliorer la qualité de la vie pour tous.*

2. Théologie sociale

- Faire connaître l'enseignement social catholique a été l'un des principaux objectifs du Centre, dès le début. Ceci s'est fait par d'innombrables séminaires, rencontres et congrès. Le Centre a joué un rôle important dans les deux congrès 'Theology in the Americas' (1975, 1980); il a mis au point le fameux projet pastoral pour les Appalaches This Land Is Home to Me, et il a participé à la célébration du bi-centenaire de la NCCB Call to Action ; il a organisé Convergence, première rencontre conjointe de la Conférence des Religieuses et de la Conférence des Supérieurs Majeurs des Religieux (1978).
- Le Centre est aussi actif au plan oecuménique et travaille avec plusieurs organismes. Il sert de secrétariat à la Conférence Islamo-Judeo-Chrétienne pour la justice et la paix, groupe inter-confessionnel qui a réuni deux grands colloques pour étudier les problèmes mondiaux à la lumière de la foi.
- Le Centre a aussi travaillé étroitement avec le Woodstock Theological Centre, spécialement pour le problème des droits de l'homme aux Amériques. Une récente étude a été centrée sur l'analyse sociale.

3. Education à la justice

- Cette activité est étroitement liée à la précédente et s'exprime sous la forme d'ateliers de travail et de sessions avec la collaboration de nombreux groupes religieux.
- Au cours des derniers mois le Centre a activement aidé des groupes religieux à planifier leurs activités apostoliques en recourant à l'analyse sociale. Un exemple : le Context of Our Ministries, étude que le Centre a dirigée pour le Bureau de la Jesuit Conference.
- Le Centre a aussi dirigé une étude sur les Organisations religieuses privés de Volontaires et les Subventions gouvernementales. Le rapport final en a été publié par Orbis Press.

4. Les Femmes dans l'Eglise et dans la Société

- *La promotion de la justice sociale et économique doit prendre au sérieux la majorité de la population du monde, les femmes.*
Avec Mary BURKE, qui a rejoint notre équipe en 1973, et Betty CARROLL en 1974, le Centre a commencé l'élaboration d'un Projet des Femmes qui plaide pour l'égalité complète en faveur des femmes comme étant un problème de justice aussi bien ecclésiale que sociale.
- L'attention que le Centre porte aux femmes comprend les sujets suivants :
les rôles nouveaux des femmes dans une société nouvelle ;
l'intégration des femmes au développement ; les femmes et le travail ;
les femmes et la prise de décision ; les femmes et la religion.
- Tout récemment a eu lieu un congrès de trois jours, à l'initiative du Centre, intitulé "Women Moving Church".

5. Religion et monde du travail

- Le Center's Labour Project date de 1973, lorsque Joe HOLLAND est entré dans notre équipe et s'est personnellement consacré à établir des liens entre l'Eglise et le monde du travail.
- *Nous nous sommes orientés dans plusieurs directions : au plan international, vers une collaboration avec l'Organisation Internationale du Travail (OIT) des Nations-Unies et l'établissement de liens avec les structures syndicales internationales ; au plan intérieur, vers l'établissement de liens entre religion et monde du travail en vue d'une collaboration efficace ; au plan de la théorie, vers une analyse de base en vue d'une nouvelle étape de l'industrialisation.*
- En septembre 1981, le Centre a parrainé une consultation internationale sur 'L'Eglise et le monde du travail dans une économie planétaire' à Genève, en liaison avec l'OIT et le Conseil Mondial des Eglises.

(4) PUBLICATIONS

1. Center Focus

- Bulletin bi-mensuel qui *donne une analyse et une réflexion sur les principaux problèmes, aussi bien mondiaux que nationaux, de caractère économique, social et religio-culturel.*
- Ce bulletin est envoyé gratuitement à environ 15.000 personnes. 48 numéros ont été publiés, d'environ 8 pages chacun.

2. Pro Mundi Vita

- Le Centre diffuse pour l'Amérique du Nord cette publication de l'Institut belge d'études religieuses internationales.
- Chaque année cette publication donne plusieurs études sur les implications théologiques d'un grand nombre de problèmes concernant la justice au plan politique, culturel et social.

3. Memoranda Series

- Le Centre édite aussi une collection d'études de base sur les grands problèmes internationaux ; 3.000 abonnés, individus ou collectivités, reçoivent ces études.
- Les plus récentes portent sur le désarmement nucléaire, science et technologie, la session spéciale des Nations-Unies sur le développement, etc.

4. Formation à la justice

- 6 ensembles de publications, chaque ensemble coûtant 4 \$,25.
- 1) La justice aux dimensions du monde : Les problèmes du développement.
2) Théologie sociale : Fondement de la justice.
3) Le monde du travail, un nouveau défi.
4) Le mouvement des femmes : Un appel à la justice.
5) Syndicats et Hopitaux catholiques.
6) Développement dans les années 80.

5. Vidéocassettes

- Première série : L'analyse sociale : Lier Foi et Justice ; 4 cassettes d'une heure chacune de Joe HOLLAND, donnant une présentation de l'analyse sociale avec son application au plan international. Prix de vente: 600 \$.
- Deuxième série : Une spiritualité de la justice. 2 cassettes d'une heure par Peter HENRIOT, sur le message social de l'Evangile et l'option pour les pauvres. Prix de vente : 300 \$.

6. Autres publications

- Social Analysis : Linking Faith and Justice, Joe HOLLAND et Peter HENRIOT, 1980 , \$ 2.00.
- Reaching for Justice : The Women's Movement, Mary P. BURKE, 1980, \$ 3.95.
- World Faiths and the New World Order, Communications du colloque inter-confessionnel sur la paix de 1977, au Portugal. 1978. 3 \$
- Detroit and Beyond, analyse à la suite de la Déclaration de 1976 de l'Eglise des Etats-Unis. 1977, 1.00 \$.
- The American Journey, Joe HOLLAND, Théologie aux Amériques. \$ 2.50.
- Soundings sur conscience sociale et spiritualité ignatienne 1977. \$ 0.50.

(5) EQUIPE RESPONSABLE

L'équipe du Centre comprend 5 laïcs, 3 religieuses et 3 jésuites.

- 1) Peter J. HENRIOT S.J. ... directeur... politologue... spécialiste en développement international... formation à la justice... réflexion théologique... Amérique Latine.
- 2) Tony BARBARO... directeur-adjoint pour l'administration... chargé des questions financières et de la collecte des fonds... des éditions et de la promotion.
- 3) Jane BLEWETT... liaison avec l'ONU... politique alimentaire... NIEO... Conférence Islamo-Judéo-Chrétienne pour la paix et la justice.
- 4) Regina BURRICHTER RSM... historienne... administratrice-adjointe... coordinatrice des communications... rédactrice en chef de Center Focus... Service international (UISG).
- 5) Joe HOLLAND... morale sociale... religion et monde du travail... analyse sociale... rencontre entre christianisme et socialisme.
- 6) Philip LAND S.J.... économiste... théologie de la justice... économie dans l'interdépendance... droits de l'homme... enseignement social de l'Eglise.
- 7) Diann NEW S.P.... problèmes des femmes.
- 8) Maria RILEY O.P.... analyse culturelle... formation à la justice... problèmes des femmes... critique sociale et littéraire.
- 9) Michael SCHULTHEIS S.J.... économiste... problèmes de développement... NIEO... Tiers-Monde et Afrique.
- 10) Anne STYGLES... chef de bureau
- 11) Lucinda WILLIAMS... secrétaire.

 NOUVELLES

 JEAN LACAN

Le nom de Jean Lacan doit être bien connu des lecteurs de PJ. En tant que coordinateur de la Mission Ouvrière (MO) d'Europe, il fut responsable de la longue préparation et de l'organisation de la rencontre de MO avec le Père Arrupe à la Curie les 9 et 10 février 1980. Le 24 janvier de cette année, Jean est mort à l'âge de 69 ans après toute une vie dépensée au service des pauvres et des abandonnés d'Ivry, cette ville qu'un récent article appelait *la banlieue la plus désespérée de Paris*. Dans l'homélie prononcée lors des funérailles, son compagnon et supérieur jésuite a dit : *Jean fut parmi nous le témoin qui sut porter à chacun, dans la franchise et l'amitié, ce 'petit rien' d'attention, en quelque sorte infini, par quoi chacun se sait reconnu comme unique et pour toujours. Ce qu'un prisonnier a authentifié à sa façon : Je ne voulais pas croire à l'amour mais j'ai bien été obligé de reconnaître que j'étais aimé.*

Le Rédacteur-en-Chef de PJ veut ajouter son hommage personnel à tous ceux qui ont été rendus à Jean Lacan, qu'il a particulièrement estimé comme ami et comme collaborateur. Peut-être le meilleur moyen est-il de donner quelques extraits d'une lettre que Jean écrivit à la Curie 16 jours avant sa mort. Mais rappelons d'abord les quelques mots qu'il dit à son propre sujet lors de la rencontre de la MO en 1980. Leur brièveté même est éloquente. *67 ans - longue expérience du monde ouvrier. La grande souffrance des travailleurs est de ne jamais être reconnus. Quand je retrouve ces ouvriers dans les hospices à la fin de leur vie, je me demande quelle est notre société dont nous sommes partie-prenants ? Quelle société avons-nous acceptée que les gens soient assistés, et non pas qu'ils soient des hommes ? Pour ça j'ai accepté il y a 5 ans d'être aumônier des vieux travailleurs et des vieilles servantes de curé qui finissent leur vie lamentablement dans les hospices. Je m'occupe de 2.000 de ces vieux.*

Dans mon quartier il y a beaucoup de jeunes mis à la porte, sans travail, qui terminent en prison. Ces jeunes sont là parce que la société ne les a pas reconnus. Pendant 20 ans j'ai été visiteur de prison.

Dans ce travail je suis en contact avec des chrétiens et des marxistes. Je vois l'importance d'une vraie foi qui cherche la justice. (PJ 16, mars 1980, p.6).

La lettre elle-même comporte trois sujets :

1) La MO à Paris

En réfléchissant à toutes nos présences auprès des travailleurs, des sous-prolétaires, des émigrés, et des paroisses populaires, nous ne pouvons pas nous empêcher de demander à nos Supérieurs s'ils ont tout fait eux aussi pour poser la question aux jeunes jésuites de l'évangélisation des travailleurs loin de l'Eglise. Souvent nous nous

rendons compte que ceux qui sont venus à la Mission Ouvrière ces vingt dernières années l'ont demandé expressément aux Pères Provinciaux, et certains ont été acceptés, d'autres ont reçu d'autres orientations. Certes, notre présence aux travailleurs est une présence difficile, mais, comme nous l'avons signalé au Père Général lors de notre entrevue à Rome, combien enrichissante. C'est un dialogue permanent entre prêtres et travailleurs, dialogue dans la vie, dans l'engagement, dialogue rigoureux mais enrichissant de part et d'autre.

A Paris nous voyons d'année en année notre petite communauté de la Mission Ouvrière s'appauvrir. Nous en prenons note, en continuant ce que nous avons commencé. Que le Seigneur nous aide à être présents aux hommes méprisés, oubliés, réfugiés et émigrés, et que toute la Compagnie nous aide de sa compréhension et de son aide fraternelle.

2) L'engagement de quelques compagnons

A. ... engagé dans une présence professionnelle qui le met en contact avec beaucoup d'ingénieurs et de cadres d'une grande entreprise. Tâche difficile qui nous permet de comprendre un peu les problèmes des recherches et des ambitions des hommes d'aujourd'hui.

B. ... qui pendant un long temps a continué à s'occuper professionnellement faisant en sorte que dans les entreprises de ... où les étrangers sont embauchés, ils soient respectés dans leur travail et dans leur logement. Tâche délicate qui lui a permis d'exercer et de faire exercer un souci de tous les travailleurs. Sa tâche, pensait-il, était terminée; il a alors été perfectionner son portugais dans la Compagnie au Portugal. Cela nous montre, une fois de plus, le sens universel de la Compagnie au service de l'homme et cette démarche est signe que nous croyons à une présence respectueuse de la culture des gens d'autres pays.

C. ... présent depuis trois ans au monde des Sans-Domicile-Fixe (SDF), a été ouvrir un petit logement pour en accueillir quelques-uns. Il nous a semblé bon, ensemble, de soutenir l'effort de présence et d'amitié que C... avait bien commencé et courageusement auprès des SDF. C'est là que les événements qui nous font rencontrer des hommes paumés dans la société demandent que la Compagnie, soucieuse de correspondre à l'attente des hommes les plus démunis de nos sociétés modernes, soutienne une telle présence de vie. Présence ardue et loin d'être une vie facile, demandant beaucoup de maîtrise de soi et un véritable amour évangélique, entretenu dans une vraie vie contemplative.

D. ... a depuis plusieurs années, dans une grande entreprise, une charge touchant à la formation permanente du personnel. Pour comprendre la mentalité du monde moderne et essayer d'entrevoir les appels de ce monde, il est très bien situé, et cela permet de bien augurer de la petite 'mission industrielle' désirée naguère.

E. ... se trouve dans une petite entreprise, mais il cerne aussi les problèmes des gens qui sont au travail avec lui, et sa présence l'oblige aussi avec d'autres à prendre la défense des uns et des autres membres du personnel. Le monde moderne de l'informatique, nouvelle donnée importante dans la culture moderne, est au coeur de sa présence et de ses soucis.

Quant à moi, j'essaie de coller toujours à la réalité, maintenant des 'vieux travailleurs' à l'Hospice d'Ivry et des prisonniers ; et de soutenir les efforts des uns et des autres pour être présence d'Eglise à partir des événements et des appels, des plus oubliés du monde actuel.

3) Questions...

Nos communautés essaient de vivre le 'risque apostolique' rappelé par saint Ignace pour être là où sont les hommes d'aujourd'hui qui appellent et cherchent un sens à leur vie.

Nous nous aidons mutuellement à être préoccupés d'être vraiment à l'écoute de ces différents appels à la recherche du sens de leur vie.

Soucieux, nous le sommes dans nos diverses et modestes présences, d'être à l'écoute de l'Esprit qui nous précède dans cette rencontre des hommes et dans leur questionnement et, chose encore plus grave, dans leur indifférence.

Il nous semble qu'Ignace nous pousse toujours - malgré le nombre plus restreint de jésuites en France - à ne pas nous replier sur nous-mêmes, mais à risquer encore et toujours avec l'aide de toute la Compagnie, en vivant des situations - certes difficiles - mais qui sont 'rencontres des hommes éloignés de l'Eglise'.

Souvent personnellement je me demande si nous avons dans la Province suffisamment cette audace ignatienne. A l'exemple du Père Général qui, l'an dernier, appelait la Compagnie à faire tout ce qui était en son pouvoir pour venir en aide aux réfugiés. Le monde actuel est un monde de déportés, de réfugiés, d'émigrés, de sans-domicile-fixe, de travailleurs, de méprisés. La Province nous stimule-t-elle pour être présents à ces appels des hommes ?

Vatican II nous a heureusement souligné notre forme de présence, et la 32ème Congrégation Générale nous l'a rappelé très fermement, spécialement dans le Quatrième Décret : il nous faut être présents à la vie de nos frères oubliés et méprisés. Dans notre monde occidental il est souhaitable que le visage de l'Eglise soit un visage de liberté et d'amour permettant à chacun, enfin reconnu, de pouvoir dire ce qu'il est et ce qu'il cherche.

Que le Seigneur nous aide à être toujours soucieux avec Lui des hommes d'aujourd'hui le plus souvent rejetés par une société écrasante.

LE SERVICE JÉSUISTE DES RÉFUGIÉS

Nous donnons ci-dessous un état présent (mai 1982) des activités soit actuelles, soit projetées du Service Jésuite des Réfugiés. Ces pages sont dûes au coordinateur du SJR (le Père Dieter SCHOLZ).

1. AFRIQUE

1.1 Ethiopie

En vue d'aider les réfugiés et les personnes déplacées, une équipe médicale mobile du SJR s'installera dans la région de Bansa (Province de Sidamo) de l'Ethiopie du Sud. Cette équipe comprendra trois Franciscaines Missionnaires de Marie (l'une est médecin, les deux autres, infirmières), une infirmière laïque des Etats-Unis et trois jésuites de Belgique (deux Prêtres et un Frère). L'équipe répondra aux urgences médicales et s'occupera de médecine préventive en plus de ses activités pastorales. Elle a été demandée par Mgr. Armido Gasparini, Vicaire Apostolique d'Awasa et par les autorités éthiopiennes. Les jésuites d'Ethiopie collaborent activement à ce projet.
Durée d'activité prévue : trois ans.

1.2 Zaïre

Le représentant au Zaïre du Haut-Comité pour les Réfugiés des Nations-Unies a demandé au SJR de former des professeurs francophones pour pouvoir s'occuper de réfugiés anglophones venus de l'Ouganda au Zaïre. Il faut au moins 5 jésuites pour s'occuper de 5 groupes de 3 ou 4 moniteurs chacun, laïcs ou religieux. Chaque groupe travaillera dans l'un des camps importants de réfugiés dans la région d'Aru au Zaïre Nord-Est. La formation des professeurs sera l'occasion de contacts humains et de travail pastoral parmi les réfugiés. Ce projet est mis sur pied avec l'approbation et l'encouragement de Mgr. Musanganya RUNIGA, Evêque de Majagi-Nioka, et du Provincial de la Province d'Afrique Centrale.
Durée d'activité prévue : un ou deux ans, à partir d'août 1982. Cette activité sera financée par le Haut-Commissaire pour les Réfugiés des Nations Unies. On recherche encore des jésuites et d'autres volontaires.

1.3 Tchad

Mgr. Charles VANDAME, S.J., Archevêque de N'Djamena, a demandé au SJR de lui donner six enseignants du secondaire pour travailler avec les réfugiés revenant du Cameroun au Tchad. Disciplines : Sciences élémentaires, Mathématiques et Anglais. On préférerait des volontaires venant de l'Inde, s'ils ont les qualifications nécessaires. Les jésuites peuvent résider dans l'une des trois maisons jésuites de la ville. Pour les autres, des solutions peuvent être trouvées pour leur logement. L'enseignement se fera en Français. L'engagement doit être pour deux ans. Tous les volontaires travailleront en étroite collaboration avec une équipe de jésuites français et italiens qui ont partagé la vie des réfugiés

à Kousseri, au Cameroun, et qui sont actuellement engagés dans un travail pastoral à N'Djamena en même temps que dans diverses activités de reconstruction et de réadaptation allant jusqu'à la confection de membres artificiels pour les victimes de guerre. Le Frère Bernard Coumeau (France) a déjà travaillé comme volontaire du SJR pendant plusieurs mois à N'Djamena.

1.4 Zambie

Les réfugiés leur arrivent de l'Angola et de la Namibie. L'évêque de Livingstone a demandé un jésuite pour aider le Père Benignus BUCKLEY dans son travail avec les réfugiés de la région de Sioma. Le Père Williams YEOMANS, S.J. (Angleterre) est arrivé en Zambie et a commencé ce travail au début d'avril. Le SJR a proposé d'envoyer un scolastique, ayant déjà une expérience du travail parmi les réfugiés, dans la même région pour aider pendant les trois mois de l'été le Père BUCKLEY et le Père YEOMANS.

1.5 Zimbabwe

Des réfugiés reviennent du Mozambique, de Zambie et du Botswana (250.000); d'anciens combattants reviennent aussi (60.000). Le Ministre de l'Education, Dzingai MUTUMBUKA, a lancé un appel urgent à tous les Supérieurs Majeurs Religieux du Zimbabwe pour qu'ils l'aident à recruter 3.000 enseignants du secondaire : on recherche des enseignants parlant un bon anglais pour les élèves des classes inférieures du secondaire afin d'y enseigner diverses disciplines telles que l'Anglais, les Mathématiques, les Sciences, la Géographie, l'Education morale et religieuse, l'Art et l'Artisanat, l'Agriculture, l'Elevage, la Menuiserie, l'Economie domestique. Ces enseignants peuvent être laïcs ou religieux, hommes ou femmes. Ils auront à travailler dans des écoles secondaires rurales toutes proches de stations missionnaires. Ce projet intitulé CATORUZI (Catholic Ancillary Teachers of Rural Zimbabwe) peut avoir une importance majeure pour l'éducation et la formation des jeunes du Zimbabwe. L'appel lancé par le Ministre Mutumbuka marque quel respect et quelle confiance le gouvernement a envers l'Eglise Catholique. On attend encore des volontaires pour ce travail. Des appels en ce sens ont aussi été lancés par d'autres congrégations religieuses à Rome.

1.6 Autres pays d'Afrique

Un appel urgent est arrivé du Département des Volontaires des Nations-Unies à Genève, demandant des volontaires pour travailler parmi les réfugiés du Botswana, du Burundi, du Rwanda, du Soudan et de Djibouti. Le Père Angelo D'AGOSTINO, S.J., Docteur en médecine, coordinateur régional du SJR en Afrique, se rendra prochainement dans certains de ces pays en vue d'y dresser des plans d'activité à proposer.

1.7 Le Coordinateur régional du SJR pour l'Afrique

Le Père Angelo d'AGOSTINO aura Nairobi comme point d'attache à partir de juin 1982. Il aura pour tâche d'aider à déterminer les priorités et les régions d'Afrique qui ont absolument besoin d'être aidées. Il sera le

lien entre les régions où se trouvent des réfugiés en Afrique et le coordinateur du SJR à Rome, et cela en établissant des projets concrets d'action et en facilitant leur réalisation. Il travaille en étroite collaboration avec l'Eglise locale de chaque pays.

2. ASIE

2.1 Thaïlande

1) Ban Vinai

Réfugiés venant du Laos : Au camp de Ban Vinai en Thaïlande du Nord, un projet pilote est mis au point par le Père Ed. BRADY visant à combiner travail pastoral et travail éducatif à Ban Vinai, avec la possibilité pour les jésuites et les autres personnes travaillant avec les réfugiés du Laos aux Etats-Unis de passer quelque temps avec les Laotiens dans leur premier camp d'accueil. Une équipe de 3 à 4 jésuites commencera à travailler à Ban Vinai en juin 1982. Ils accueilleront pendant des périodes limitées des personnes travaillant parmi les réfugiés aux Etats-Unis.

2) Ban Sanghae

Le Père John BRINGHAM, S.J. et le Père Pierre CEYRAC, S.J., qui ont déjà tous deux l'expérience du travail parmi les réfugiés, espèrent bientôt recevoir les permis nécessaires pour travailler chez les réfugiés Khmers du Kampuchea à Ban Sanghae, l'un des camps thaï pour les Cambodgiens, près d'ARANYAPRATHET, en Thaïlande de l'Est.

Les projets d'activité à Ban Vinai et à Ban Sanghae sont mis en oeuvre par le Service Jésuite des Réfugiés en collaboration avec le Bureau Catholique des Secours d'Urgence^{et} des Réfugiés à Bangkok, avec l'aide et le soutien actifs des jésuites de la région Thaï.

Le coordinateur national du SJR en Thaïlande est le Père Alfonso DE JUAN (Xavier Hall, 70/9 Raja-vithi Road, Victory Monument, Bangkok, 4 - Tél: 282 9393/5).

3) Bang Nong Samet

Le Frère Robert MAAT, S.J., travaille dans un camp de réfugiés cambodgiens près du village thaï de Ban Nong Samet. Ce camp est le plus important d'une douzaine de campements situés près de la frontière entre le Cambodge et la Thaïlande. Sur environ 122.000 frontaliers cambodgiens, 43.000 vivent dans ce camp. Le Frère MAAT est aide-médical qualifié, et chargé à la fois de dépister la tuberculose et d'enseigner l'Anglais ; il est aussi responsable de la sécurité et de l'équipement du Comité Américain des Réfugiés dans le camp ; il est lui-même membre de cette équipe.

4) Songkhla

Le Père Joseph DEVLIN, S.J., s'est consacré pendant un certain temps à

la pastorale et à l'aide psychologique parmi les 'boat people' à Songkhla, en Thaïlande du Sud. Il a aussi aidé beaucoup de familles par des dépannages d'urgence.

2.2 Un coordinateur régional du SJR pour l'Asie du Sud Est sera nommé en septembre 1982.

2.3 Indonésie

1) Galang

Sur les îles de l'archipel Riau, entre Singapour et la Birmanie, de grands camps ont été établis par les autorités indonésiennes pour accueillir les 'boat people' venant du Vietnam et arrivés là en très grand nombre au cours des trois dernières années. Depuis le mois d'août 1979, un jésuite indien, ancien missionnaire au Vietnam, le Père Fildo DOMINICI, S.J., vit dans l'un des camps à Galang. Son expérience personnelle l'a familiarisé avec une grande quantité de réfugiés avec leurs expériences et leurs attentes.

Le Père DOMINICI a lancé un appel urgent pour que quatre autres prêtres aillent travailler dans les camps voisins de réfugiés en Indonésie et aux Philippines, deux prêtres parlant vietnamien et deux prêtres parlant khmer.

3. AMERIQUE CENTRALE

Le bureau du SJR à Rome attend qu'un jésuite donne un tableau des besoins concernant les réfugiés en Amérique Centrale et en Amérique Latine du Nord ; un tel rapport permettrait d'établir les bases pour des propositions d'action.

.....

LA COLLABORATION D'UNE ASSISTANCE A 'PROMOTIO JUSTITIAE'

Il ne s'agit pas ici d'une initiative pour venir au secours de PJ, mais du titre donné à un rapport de William McGARRY, Président de la Conférence Jésuite de l'Asie de l'Est, proposé aux Supérieurs Majeurs lors de leur rencontre en mars 1982. C'est un document important basé, comme le dit l'auteur, sur la consultation des *Jésuites et de tous ceux qui appartiennent aux différents groupes de l'Assistance d'Asie de l'Est, comme aussi de ceux qui s'occupent d'apostolat social en Inde, aux Etats-Unis et à Rome*. Nous donnons ici deux parties de ce rapport. La première concerne ce qui a été fait dans un passé récent et en fait une évaluation critique, la seconde détermine 9 opérations ou tâches pour un engagement à venir de l'Assistance dans la promotion de la justice.

1. Regard vers un passé récent

Ceci concerne approximativement les six dernières années.

A. Réalisations valables

1. *Le SELA (Socio-Economic Life in Asia) a maintenu bien vivants parmi les jésuites les problèmes de justice et de développement, aussi bien par les visites rendues que par des bulletins de nouvelles et les rencontres du SELA. Un engagement envers Promotio Justitiae a aussi été encouragé.*
2. *Ceux qui sont engagés dans l'apostolat social en diverses activités de l'Assistance et de nombreux non-jésuites liés à eux ont reçu encouragement et incitation nécessaires.*
3. *Grâce au SELA un réseau étendu a été établi qui s'est montré très efficace pour tous ceux qui font de la recherche et travaillent à diverses réalisations en Asie.*
4. *Les contacts pris par le SELA ont permis de découvrir les besoins en personnes.*
5. *Les débuts du CENDHRRRA ont été aidés par le B.A.A. (Bureau of Asian Affairs, qui a précédé le JCEA).*
6. *Le travail de Jorge Anzorena a été soutenu et aidé par le B.A.A.*
7. *Une aide a été donnée à la recherche et à l'action pour la justice dans des pays comme la Corée, le Japon, les Philippines et l'Australie.*
8. *Les hommes du SELA ont beaucoup réfléchi aux rapports entre foi et promotion de la justice.*
9. *Une aide considérable a été donnée à l'apostolat des réfugiés.*
10. *L'EAJEC (East Asian Jesuit Educational Conference) a orienté nos écoles vers un renouveau en des domaines comme la promotion de la justice.*
11. *Le SELA a constamment rappelé à tous l'importance de liens étroits et réguliers avec les pauvres et avec les communautés de base.*
12. *La rencontre conjointe du SELA et de l'EAPC (East Asian Pastoral Conference) à Shimonoseki a favorisé l'intégration.*

B. Insuffisances dans nos efforts

1. *La première insuffisance a été notre incapacité à convaincre un nombre assez grand de jésuites d'Asie de l'Est du lien essentiel existant entre service de la foi et promotion de la justice, ou*

de l'urgence d'un changement social dans cette région. Ceci a empêché la collaboration. Dans quelle mesure ceci a été une insuffisance dans nos efforts au sein de l'Assistance n'est pas clair. Il se peut que la responsabilité repose davantage sur les Provinces.

2. Un problème du même genre est le suivant : même là où il y a engagement dans un apostolat de la promotion de la justice, peu sont convaincus que ceci doit être envisagé au plan international.
3. Nos efforts en ce domaine ont peut-être été trop liés à notre préoccupation en vue d'un apostolat social au sens strict. Peut-être ces efforts ont-ils été trop la responsabilité du seul SELA.
4. L'interaction a été insuffisante entre gens de l'action sociale, spécialistes des sciences sociales et théologiens. Ces trois catégories pourraient bénéficier d'une collaboration et de contacts plus étroits.
5. Des tensions inutiles se sont occasionnellement produites entre hommes de l'apostolat social et ceux qui sont engagés dans d'autres apostolats, ce qui a eu pour conséquence une perte d'influence sur ces autres apostolats.
6. Il y a eu parfois un certain vague dans les programmes.
7. Une certaine confusion a parfois existé quand il s'agissait de savoir ce qui était un projet inter-provincial et ce qui était effectivement un effort local déterminé.
8. Les programmes d'action ont voulu répondre aux besoins de quelques pays en y engageant toute l'Assistance.
9. Les représentants du SELA n'ont pas toujours été de vrais représentants d'une Province, de l'apostolat social d'une Province, ou des efforts pour la justice d'une Province.
10. Nos efforts n'ont pas toujours été suffisamment en lien avec les organisations non-jésuites.
11. Le SELA a trop souvent été moins qu'en bons termes avec la Conférence des Supérieurs Majeurs. Aussi beaucoup de temps et d'énergie ont été dépensés qui auraient dû être consacrés à des efforts constructifs.

2. Domaines où une collaboration interprovinciale est possible

La consultation a porté sur neuf de ce que j'appelle 'opérations' dans lesquelles l'Assistance a pu être engagée à collaborer. Peu importe quelle structure est établie pour la collaboration ; j'estime qu'il s'agit là de fonctions valables pour toute manière dont une Assistance a décidé de promouvoir la justice. J'énumère ces 9 opérations comme étant les domaines dans lesquels un effort peut être fait.

1. *Une opération visant à des communications, à un encouragement et à une assistance mutuelle pour les hommes des Provinces engagés dans l'apostolat social.*

*Il s'agit de ceux qui sont directement impliqués dans un apostolat social aux plans local et national par des programmes de conscientisation, dans le travail en vue d'organiser une communauté, par des projets visant au développement de communautés, dans des instituts sociaux, etc. Il est important que ces hommes se sentent stimulés en sachant ce qui se fait en d'autres lieux. Il est important aussi qu'ils aient conscience des dimensions internationales. De plus un temps viendra où tel endroit pourra faire appel aux possibilités d'un autre quand chacun saura ce que fait un autre et sera en contact avec lui. Ceci devrait inclure des relations avec le Secrétariat Social de Rome et avec les autres Assistan-
tances.*

2. *Une opération visant à faciliter les échanges et la collaboration entre spécialistes des sciences sociales, les différentes équipes et les étudiants de l'Assistance. Nous n'avons pas un corps nombreux de spécialistes en sciences sociales. Ceux-ci peuvent progresser dans les directives du Décret IV s'ils sont en lien les uns avec les autres. Ils pourraient partager entre eux leurs recherches, se mettre d'accord sur des projets conjoints portant sur des problèmes déterminés.*
3. *Une opération visant à découvrir les faits et à promouvoir une action appropriée concernant les cas d'injustice dont on souffre en des lieux déterminés, injustice dont la source se trouve dans d'autres pays.*

L'origine de ceci remonte à la rencontre de 1974, lorsqu'on a eu l'idée du RAJA (Research and Action for Justice in Asia). La mise au point du RAJA a été assez longue. Un travail dans ce sens a été fait par l'ABA, par K. Yamada et quelques autres. Faudrait-il que ce soit quelqu'un qui fasse ou qui ait fait la recherche qui serve de lien entre les groupes ? Pouvons-nous employer un chercheur à plein temps à travailler sur des projets bien déterminés ? En ce cas, il faudrait une collaboration entre la base et le Center for the Progress of People. Des liens devraient aussi être établis avec ce qui se fait dans les pays du Premier Monde n'appartenant pas à cette Assistance.

4. *Une opération visant à planifier des sessions et des séminaires internationaux pour les jésuites et tous ceux pour qui cela semble nécessaire en ce qui concerne la transformation sociale ; ou bien des équipes pourraient être constituées pour diriger des programmes et des sessions de formation en différents endroits.*

*Ceci a été, pendant des années, le travail du SEIA. Exemples : PISA, ESAW, DHRRRAW. Un exemple de ce qui n'a pas réussi est la session que nous avons proposée sur l'analyse sociale. Il faut ou un homme ou un groupe pour préparer de telles sessions et découvrir de quel genre de sessions on a vraiment besoin. Exemples : Analyse sociale
Méthode de conscientisation
Organisation d'une communauté.*

5. Une opération consistant à être à l'affût des activités, réunions, etc. importantes parrainées par des organisations internationales et concernant la transformation sociale.

Il existe des entités qui s'occupent de questions affectant de près le développement des peuples. Ce sont des organisations, des organismes, des mouvements, etc. relevant ou non d'un gouvernement. Nous devons connaître les plus importantes. Il nous faut savoir lesquelles pourraient bénéficier de l'engagement des jésuites ou d'autres dans leurs travaux, leurs congrès, leurs réunions, etc. Ceci semblerait nécessiter une certaine écoute et sensibilisation aux mouvements internationaux.

6. Une opération visant à prendre en charge ou à soutenir des programmes d'un type précis. Exemples :

- | | |
|-------------------------------|-----------------------------|
| a. Hygiène des pauvres | d. Alimentation des pauvres |
| b. Logement pour les pauvres | e. Les réfugiés |
| c. Education pour les pauvres | f. Les travailleurs. |

C'est à des niveaux différents que l'on travaille pour les pauvres en des domaines déterminés. Il y a ceux qui travaillent à la base, les organismes gouvernementaux, les gens des Universités, les professionnels. Des directions déficientes peuvent être représentées. Il peut y avoir des freins au progrès et des frustrations. Il faut donc faire appel à l'imagination pour de nouvelles approches. Beaucoup peut être réalisé si on arrive à collaborer dans un dialogue, à planifier ensemble, etc. On peut toujours apprendre de l'autre. Ceux d'un pays peuvent apprendre de ceux qui, dans un autre pays, ont des engagements semblables. S'il est des gens capables qui peuvent aider à lier les autres entre eux, de grands progrès pourront être faits.

7. Une opération en vue de la communication entre les membres des Provinces qui ont des responsabilités concernant la justice dans tous les ministères et dans la formation.

Le Décret IV ne s'attend pas à ce que quelques jésuites seulement travaillent à la transformation sociale. Il est bien évidemment demandé aux jésuites d'abandonner certaines oeuvres en en préférant d'autres, afin de répondre au Décret IV. Cependant, il est clairement demandé à tous nos apostolats de s'adapter à un service de la foi pour lequel la promotion de la justice est une exigence absolue. Certaines Provinces essaient de mettre en place des mécanismes visant à pénétrer toutes nos oeuvres de cette mission, mais elles travaillent souvent isolément. Ne peuvent-elles pas être liées entre elles pour que chacune puisse apprendre des autres ? Par exemple, que font les Provinces pour réaliser un changement d'attitudes ?

8. Une opération en vue d'établir des liens entre des équipes d'analyse sociale nationale et des équipes de réflexion théologique.

Ce que l'on envisage ici devrait commencer par l'organisation dans chaque pays d'équipes constituées de deux spécialistes en sciences sociales, de deux hommes de l'apostolat social et de deux théologiens qui travailleraient ensemble au plan local ou au plan national. Une fois que

ces équipes fonctionneraient, chacune devrait envoyer périodiquement un ou deux représentants pour faire part de leurs travaux et les critiquer mutuellement. Chacun apprendrait ainsi des autres. On pourrait trouver des domaines communs pour un travail en collaboration. On devrait aviser les Supérieurs Majeurs pour ce qui concerne la planification de l'Assistance.

8. Une opération visant à préparer des études concernant les problèmes sociaux et les efforts en vue d'une transformation sociale.

Un exemple de ceci : les questions que beaucoup se posent concernant les méthodes d'analyse sociale et leur usage concret en différents pays. Nous pouvons avoir besoin de savoir avec précision ce qui se fait et quels sont les résultats. Une critique sérieuse pourrait être faite par des hommes compétents. Il a été suggéré que nous avons parfois besoin de déclarations prenant position sur des problèmes d'importance.

.....

JÉSUITES DU MONDE DES PRISONS

Du 27 au 29 décembre 1981, 21 Jésuites, Prêtres et Frères, engagés dans l'oeuvre des prisons aux Etats-Unis se sont rencontrés à l'Université Loyola, à La Nouvelle-Orléans pour échanger sur leurs expériences et faire des plans pour l'avenir. La rencontre commença par un aperçu historique de la Conference of Jesuit Prison Personnel (CJPP) tracé par son Président, le Père Hilton L. RIVET, lequel rappela la première rencontre de janvier 1975 et l'essai de Constitution qui attend encore une approbation définitive. Vint ensuite une séance de 'story-telling', au cours de laquelle chacun parla de son engagement dans les prisons et la justice criminelle, réfléchit sur son travail et dit ce qu'il attendait de cette rencontre. Deux grandes conférences (que l'on peut se procurer en cassettes) furent suivies d'une discussion par groupes. La première, Pastoral Ministry Within Prison Walls, fut donnée par le Père Joseph P. KANE ; la seconde, Issues Affecting the Criminal Justice System, fut donnée par le Père George M. ANDERSON.

La rencontre s'acheva par l'approbation des Constitutions du CJPP dont le but a été décrit comme étant triple :

- 1) former ses membres grâce à de continuelles échanges de vues ; rechercher particulièrement l'information auprès des experts en justice criminelle, à la fois au plan du ministère et de la défense ;
- 2) soutenir ses membres par un partage des idées, des idéaux, des problèmes et des techniques ;
- 3) dépasser ses horizons personnels dans une communauté d'action en vue d'améliorer le sort des gens emprisonnés ainsi que le système de la justice criminelle dans toute l'Assistance d'Amérique.

Au cours de cette séance, les responsables suivants ont été élus :

Paul COMISKEY (San Francisco) - Président
 Myer TOBY (Baltimore) - Vice-Président
 Hilton RIVET (Nouvelle-Orléans)- Secrétaire/Trésorier

Toutes les questions peuvent être envoyées au dernier nommé : Loyola University, 6363 St. Charles Avenue, NEW ORLEANS, LA 70118 -Louisiana.

Pour terminer, nous donnons ici les principales conclusions de la rencontre,regroupées sous 7 têtes de chapitres.

Nous occupant et nous préoccupant des victimes du crime, nous, membres de la Conference of Jesuit Prison Personnel, continuons à réfléchir sur le système de la justice criminelle, sur les prisons et sur les maisons d'arrêt. En centrant notre attention sur nos attitudes nationales face aux causes du crime et aux personnes accusées et convaincues de crimes, nous en sommes venus aux conclusions suivantes :

1. Au sujet des prisons et des maisons d'arrêt, nous concluons :

- *que, bien que beaucoup pensent que les prisons aident la société, en réalité, nos prisons et nos maisons d'arrêt continuent à avoir un effet désastreux sur ceux qui sont incarcérés, sur le personnel de ces maisons et sur la société en général. Les prisons causent un accroissement lamentable de peines et de souffrances pour la société et pour les victimes du crime.*
- *que nos réactions nationales et les craintes créées par une publicité partielle et fausse risquent de créer davantage de prisons et d'étendre un système qui, de fait, provoque un accroissement de la violence et du crime.*
- *que le fonctionnement des prisons et la construction de nouveaux édifices constituent pour les contribuables une dépense et un fardeau démesurés face aux résultats, et un gâchis tragique des ressources économiques.*

2. Au sujet d'autres solutions que l'incarcération, nous concluons :

- *que nous, en tant que société, devons investir notre temps, notre imagination, notre énergie et nos ressources en vue de rechercher et de créer d'autres solutions que les prisons. Ces solutions devraient aboutir à réduire le crime et ce qu'il coûte à la société tout en promouvant des valeurs humaines. Ces solutions devraient comprendre des programmes visant à une restitution nécessaire aux victimes, à des condamnations intelligemment réduites, à des fonctionnaires de prisons plus nombreux et mieux formés, à une utilisation créatrice des ressources que représente la santé au plan social et au plan mental. Des maisons de semi-liberté, des communautés thérapeutiques pour les drogués et les alcooliques, des groupes de soutien organisés par des églises ou d'autres communautés, des programmes d'emploi spécialement subventionnés protégeront mieux la société.*

3. Au sujet de la peine capitale, nous concluons :

- que nous continuons à nous opposer à la peine de mort comme étant intrinsèquement mauvaise. Une exécution capitale est une manière de tuer qui non seulement détruit une vie humaine, mais dégrade et abaisse ceux qui s'y associent ;
- que, outre son caractère immoral, elle est injuste dans son application, coûteuse en dépenses humaines, financières et légales, et douteuse en tant que dissuasive. L'exécution capitale est un obstacle à la recherche d'autres solutions efficaces.

4. Au sujet des réfugiés et des personnes sans papiers, nous concluons :

- que notre société a relégué les réfugiés politiques et économiques dans nos prisons, nos maisons d'arrêt et nos camps de détention par peur, par racisme, par suite d'une mauvaise politique et pour d'autres causes ;
- que l'on devrait croire à la bonne foi de tous ces gens pour leur accorder leurs droits juridiques, qu'ils ne devraient certainement pas être incarcérés dans nos prisons ou traités comme des criminels ;
- que de toute manière ils devraient être traités humainement et que la question de leur statut légal devrait être résolue avec compréhension et conformément au droit ;
- que les lois actuellement interdisant l'exploitation des travailleurs étrangers par un travail à bon marché devraient être rapidement et strictement mises en vigueur pour protéger à la fois les travailleurs étrangers et les citoyens américains ;
- que les obstacles juridiques à la réinsertion soient réévalués et que nous révisions les quotas. On devrait procurer apprentissage et formation en vue de faciliter l'insertion dans notre communauté nationale ;
- que, en fin de compte, ce pays doit encourager tous les changements dans les forces économiques et sociales créant de grandes injustices entre les peuples et causant la misère et l'oppression pour beaucoup.

5. Au sujet des équipes disciplinaires, nous concluons :

- qu'une formation psychologique devrait précéder tout engagement en vue de préparer les gardiens à traiter les personnes incarcérées avec respect, comme tout être humain, évitant tout abus au plan psychologique, verbal ou physique ;
- que les gardiens devraient recevoir un salaire et des avantages adéquats afin d'attirer à cet emploi un personnel qualifié, et que les conditions de travail fassent naître chez ces hommes le désir de rester ;

- qu'une formation permanente soit donnée et requise en vue d'améliorer les connaissances et les attitudes, et de traiter plus humainement les personnes en prison. Des programmes devraient aussi former les gardiens à savoir comment se comporter face aux cas de dépression ou d'excitation.

6. Au sujet des aumôniers de prisons, nous concluons :

- que les aumôniers soient encouragés à s'occuper du personnel des prisons comme des personnes incarcérées, et qu'ils s'occupent de la vie spirituelle des personnes en prison, ce qui est essentiel pour tout changement humain positif ;
- que toute maison d'arrêt et toute prison doit avoir un aumônier et que celui-ci doit avoir avec lui un conseil composé de personnes étrangères au système de la justice criminelle, en vue de l'aider à préciser sa politique et à prévoir des programmes d'action.

7. Au sujet d'un plaidoyer en faveur de changements, nous concluons :

- que les gens de bonne volonté devraient former des groupes permanents en vue du changement. Ces groupes devraient s'associer aux institutions éducatives ou autres déjà existantes et user de moyens adaptés et efficaces pour opérer des changements. Ceci exigera des équipes à plein temps avec de nombreux volontaires ;
- que les forces politiques et les institutions actuelles doivent être soigneusement étudiées et comprises pour parvenir à réaliser les changements. Le public doit être éduqué au sujet des vrais problèmes posés. Une stratégie doit être adoptée permettant de faire apparaître d'une manière positive des problèmes déterminés.

=====